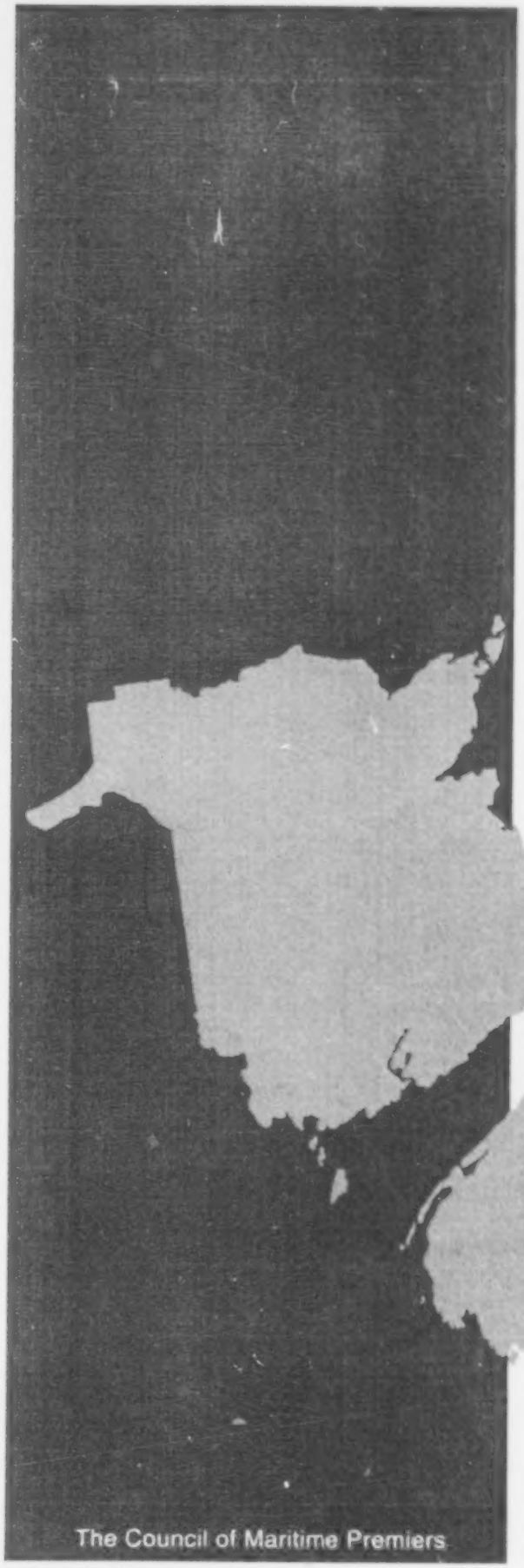

MPHEC
Maritime Provinces
Higher Education
Commission

CESPM
Commission de
l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes

Un héritage durable : l'incidence des antécédents familiaux en matière d'études sur la réussite des diplômés

Septembre 2004

The Council of Maritime Premiers

Le Conseil des premiers ministres des Maritimes

Pour obtenir d'autres exemplaires de cette étude :

Visiter notre site web à www.cespm.ca et cliquer sur Publications

ou s'adresser à la :

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
82 Westmorland, bureau 401
C. P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
CANADA

(506) 453-2844

ISBN 0-919471-37-4

Figure 13, page 20 a été modifiée le 16 septembre 2004.

105-00734/

Table des matières

1. Introduction 1
   - 1.1 Contexte et enjeux 1
   - 1.2 Objet et approche 3
   - 1.3 Sources de données et variables clefs 3
   - 1.4 Principaux résultats 4
   - 1.5 Orientations futures 5

2. Profil 5

3. Réussite sur le marché du travail 9

4. Tendances en matière d'emprunt 10

5. Montants empruntés 12

6. Emprunt et remboursement des prêts étudiants gouvernementaux 13

7. Niveaux d'endettement 17

8. Rapport dette-gains 18

9. Poursuite d'autres études après 1999 19

10. Conclusion 23

Methodologie 27
- Analyses statistiques 28

Annexe 1 29

Références 31

1. Introduction

1.1 Contexte et enjeux

L'accès à l'éducation postsecondaire, sans égard à l'origine socio-économique, est depuis fort longtemps une préoccupation majeure et une des pierres angulaires des politiques gouvernementales. Au fil du temps, les gouvernements ont apporté des changements à leurs programmes d'aide financière aux études avec cet objectif en tête. L'intention a généralement été, compte tenu d'autres contraintes, de maintenir et d'améliorer l'accès, principalement pour les étudiants venant de milieux socio-économiques moins favorisés. Le fait est, comme le présent document le démontre, que les diplômés issus de ménages où les niveaux de scolarité atteints par les parents sont plus faibles réussissent aussi bien sur le marché du travail que ceux qui viennent de milieux familiaux très éduqués; cela en dit long sur le rôle de l'éducation universitaire en tant qu'égalisateur social. Indirectement, ce fait témoigne aussi du rôle des programmes gouvernementaux d'aide financière aux études dans la possibilité d'accès à des études universitaires pour ceux dont les besoins sont les plus grands.

Les diplômés issus de ménage où le niveau de scolarité des parents est plus faible réussissent aussi bien sur le marché du travail que ceux qui viennent de milieux familiaux très éduqués; cela en dit long sur le rôle de l'éducation universitaire en tant qu'égalisateur social. Indirectement, ce fait témoigne aussi du rôle des programmes gouvernementaux d'aide financière aux études dans la possibilité d'accès à des études universitaires pour ceux dont les besoins sont les plus grands.

La réalisation continue de ces objectifs est essentielle, notamment dans une économie du savoir. Les changements dans les tendances relatives à l'accès peuvent avoir un effet profond à long terme sur la nature de notre société. Ils peuvent se répercuter sur le niveau de participation à l'éducation postsecondaire parmi les divers groupes socio-économiques, particulièrement à une époque où des études plus poussées après le premier diplôme d'études postsecondaires sont de plus en plus en demande.

Les changements dans les tendances relatives à l'accès et dans les politiques d'aide financière aux études doivent être surveillés en tenant compte d'une grande gamme d'autres variables interdépendantes comme les mesures de contrainte fiscale, la hausse de coût des frais de scolarité, les changements à l'équilibre prêt-bourse, l'écart salarial entre les hommes et les femmes et les décisions des diplômés de poursuivre ou non des études supérieures. Les résultats non voulus, de même que ceux attendus, doivent être explorés. Le présent document vise à stimuler une analyse plus approfondie des domaines où les changements ont été significatifs et de provoquer une réflexion sur le plan des politiques quant à l'effet éventuel de ces changements sur l'accès à l'éducation postsecondaire et sur les caractéristiques de la population étudiante.

L'analyse examine les données recueillies par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes dans le cadre du *Sondage réalisé en 2001 auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999* dans le contexte des changements aux politiques gouvernementales d'aide financière aux études, tant à l'échelon fédéral qu'à l'échelon provincial dans les Maritimes.

Les dernières modifications majeures au Programme canadien de prêts aux étudiants ont été faites en 1994-1995; l'une des modifications les plus importantes a été l'augmentation

de la limite de prêt de 105 $ à 165$ par semaine. À peu près à la même période, les gouvernements des Provinces maritimes modifiaient aussi leurs politiques dans le but de mettre plus d'argent à la disposition des étudiants. Ainsi, l'aide financière provinciale est passée de subventions non remboursables et de bourses à des prêts. En 1993-1994, le programme de bourses d'études du Nouveau-Brunswick a été remplacé par un programme de prêts et bourses. Au cours de la même année, la Nouvelle-Écosse abandonnait son programme provincial de bourses d'études pour un programme provincial de prêts avec remise ou réduction de la dette. En 1994-1995, l'Île-du-Prince-Édouard adoptait un programme d'aide aux étudiants semblable à celui de la Nouvelle-Écosse. La hausse des niveaux d'endettement des étudiants est la manifestation la plus claire des incidences importantes de ces modifications (et de l'effet composé du coût accru de l'accès à l'éducation postsecondaire). Les deux ordres de gouvernement ont réagi à cette transition par la mise en oeuvre ou par la modification de plusieurs formes d'aide au remboursement, dont les programmes d'exemption ou de réduction des frais d'intérêt, les programmes de réduction de la dette et le programme de Subventions canadiennes pour études.

Une autre initiative d'importance a été la création de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Dans son discours du budget de 1998, le gouvernement fédéral annonçait, dans le cadre de sa Stratégie canadienne pour l'égalité des chances, la création de la Fondation canadienne des bourses du millénaire, « le plus important investissement jamais fait par un gouvernement canadien afin de faciliter l'accès aux études postsecondaires pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens. »[1] Le gouvernement a pris l'engagement de doter la Fondation d'une somme initiale de 2,5 milliards de dollars sur dix ans, notant que cet investissement permettra d'offrir plus de 100 000 bourses à des étudiantes et à des étudiants à revenu faible ou moyen, année après année, pendant la prochaine décennie, pour qu'ils aient accès à l'éducation postsecondaire.

Au cours des deux années qui ont suivi, des accords ont été signés avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et, en janvier 2000, la Fondation attribuait effectivement plus de 90 000 bourses d'études. La Fondation canadienne des bourses du millénaire contribuera à alléger un peu le fardeau financier des diplômés d'après 1999, mais elle n'aura pas eu d'effet sur les diplômés visés par la présente enquête. Plus encore, la proposition du budget fédéral de 2004 d'augmenter la limite des prêts canadiens aux étudiants de 165 à 210 $ par semaine pourrait minimiser l'effet de l'aide allouée par les bourses canadiennes du millénaire. Même si cette augmentation vise à aider les étudiants à faire face aux coûts croissants, elle ouvre également la porte à des niveaux d'endettement plus élevés.

Comme on le constate dans le document de la Fondation canadienne des bourses du millénaire intitulé *Le prix du savoir*,[2] « les changements majeurs dans les niveaux moyens d'endettement étudiant... peuvent survenir rapidement » et les fluctuations de la dette d'études sont le plus souvent causées par les modifications cumulatives apportées aux règles et aux restrictions relatives aux programmes d'aide financière aux études. Comme le revenu familial est un déterminant majeur de l'admissibilité aux prêts gouvernementaux, il est donc à prévoir que les étudiants issus de familles se situant dans les tranches de

revenus plus faibles contracteront auprès de cette source les dettes les plus élevées. La question est de savoir si, et jusqu'à quel point, les niveaux accrus d'endettement sont à l'origine de la décision des étudiants de ne pas se prévaloir des possibilités de poursuivre leurs études, ce qui pourrait stimuler un élargissement des écarts socio-économiques.

1.2 Objet et approche

Ce document vise à susciter la recherche, l'analyse et le débat plus poussés des questions susmentionnées. Il examine les rapports entre le niveau de scolarité des parents, les tendances en matière d'emprunt, les changements dans les fardeaux de la dette et du remboursement et les décisions relatives à la poursuite des études quelques années après l'obtention d'un diplôme parmi les titulaires d'un premier diplôme universitaire de la promotion de 1999. Le terme *titulaire d'un premier diplôme universitaire* désigne une personne qui a terminé un baccalauréat et qui s'était inscrite à ce programme avec un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité atteint.

Cette étude examine les rapports entre le niveau de scolarité des parents, les tendances en matière d'emprunt, les changements dans les fardeaux de la dette et du remboursement et les décisions relatives à la poursuite des études parmi les titulaires d'un premier diplôme universitaire de la promotion de 1999.

Pour cette étude, le niveau de scolarité atteint par les parents est utilisé comme variable clef. L'approche la plus directe est peut-être de comparer la situation des diplômés selon le revenu familial, mais la CESPM ne peut, dans les paramètres de son enquête, recueillir de renseignements fiables permettant de caractériser le contexte socio-économique familial des diplômés avant d'entreprendre leurs études universitaires.[3] Les répondants ont toutefois été interrogés sur le plus haut niveau de scolarité atteint par leur mère et par leur père. Nous utilisons donc le plus haut niveau de scolarité atteint par les parents comme approximation du revenu familial dans cette analyse, même si ce paramètre n'est pas une approximation parfaite du fait que près d'un tiers (31 %) des diplômés issus des milieux familiaux les plus éduqués remplissent les conditions d'admissibilité financière aux prêts gouvernementaux.

Mesurer l'incidence à long terme du niveau de scolarité des parents sur la situation des diplômés est également important en soi, à cause du lien étroit entre ce paramètre et la participation à l'université. Une étude récente montre que la participation à l'éducation postsecondaire en général et universitaire en particulier dépend davantage de l'éducation des parents que de leur revenu.[4] En outre, les niveaux de scolarité des parents et les tendances en matière d'emprunt étudiant sont tous deux liés à la probabilité qu'un diplômé poursuive des études supérieures.

1.3 Sources de données et variables clefs

Les statistiques présentées dans cet article sont fondées sur les données recueillies par la CESPM dans le *Sondage réalisé en 2001 auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999*. Le cas échéant des comparaisons sont établies avec la promotion de 1996 sondée en 1997. Toutes les statistiques sont fondées sur des données pondérées. L'analyse est limitée à un sous-échantillon (n=2 317) de diplômés désignés comme titulaires d'un premier diplôme universitaire. Titulaire d'un premier diplôme universitaire désigne une personne

qui a terminé un baccalauréat et qui avait un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité lorsqu'elle s'est inscrite à ce programme. Les niveaux de scolarité des parents sont divisés en trois grandes catégories :

- diplôme d'études secondaires ou moins (n=614);
- études postsecondaires (ÉPS) inférieures au baccalauréat (certificat ou diplôme des métiers, d'un collège communautaire, des programmes hospitaliers, ou diplôme ou certificat universitaire inférieur au baccalauréat, ou études universitaires sans obtention d'un titre de compétence) (n=605);
- baccalauréat ou grade supérieur (baccalauréat, premier grade professionnel, maîtrise ou doctorat, et certificat ou diplôme du deuxième cycle universitaire) (n=977).

Ces catégories combinent le plus haut niveau de scolarité de la mère et du père et la catégorie est attribuée selon le plus haut niveau de scolarité de la paire. Sont exclus de l'analyse les diplômés qui ne connaissaient pas le niveau de scolarité de leurs parents ou qui ont refusé de le signaler (n=86).

1.4 Principaux résultats

Comme on pouvait s'y attendre, notre analyse révèle d'importants changements dans les tendances en matière d'emprunt à la suite de l'introduction des modifications à la politique gouvernementale sur les prêts étudiants, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial dans les Maritimes. Ces modifications, associées aux augmentations des frais de scolarité et des autres frais afférents, ont contribué à l'augmentation de huit points dans le pourcentage des diplômés universitaires des Maritimes qui ont déclaré qu'ils avaient emprunté de l'argent pour financer leurs études et à une augmentation de 30 % dans le montant moyen emprunté sur une période de trois ans (comparaison des promotions de 1995 et de 1999).[5]

Deux ans après l'obtention du diplôme, les diplômés issus des milieux familiaux les moins éduqués sont beaucoup moins susceptibles d'être libre de dettes, ils doivent plus d'argent et ils ont un rapport dette-gains plus élevé que les diplômés provenant de milieux familiaux plus éduqués.

Pour financer leurs études universitaires, près de six titulaires d'un premier diplôme universitaire sur dix (58 %) ont emprunté de l'argent à au moins une source. Le taux d'emprunt varie d'une manière significative ($p<0.001$) selon le niveau de scolarité des parents; près de trois quarts des diplômés (74 %) dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires ou moins et tout juste moins de la moitié (47 %) des diplômés issus de ménages où les plus hauts niveaux de scolarité étaient le baccalauréat ou un grade supérieur ont emprunté. Deux ans après l'obtention du diplôme, les diplômés issus des milieux familiaux les moins éduqués sont beaucoup moins susceptibles d'être libres de dettes, ils doivent plus d'argent en moyenne et ils ont un rapport dette-gains plus élevé que les diplômés provenant de milieux familiaux plus éduqués.

Dans les trois années qui séparent les deux cohortes (1996 et 1999), le pourcentage des diplômés issus de ménages où le plus haut niveau de scolarité était le baccalauréat ou un grade supérieur a progressé de cinq points. Au cours de la même période, le pourcentage des diplômés issus de ménages où le plus haut niveau de scolarité était le diplôme d'études secondaires ou moins a baissé de six points. Cette variation semble être liée au contexte familial en matière d'études. De plus, la corrélation entre un niveau plus élevé de scolarité

des parents (baccalauréat ou grade supérieur) et un taux plus élevé de participation à l'éducation postsecondaire semble plus forte chez les hommes. Il faudra surveiller cette nouvelle tendance à long terme pour en évaluer l'incidence.

Venir d'un ménage où le plus haut niveau de scolarité est le baccalauréat ou un grade supérieur multiplie par 1,4 les chances de retourner aux études.

Cette étude révèle un autre point important : le contexte familial en matière d'études touche non seulement l'accessibilité à l'université et l'achèvement du premier cycle mais il a aussi une incidence à long terme sur la décision des diplômés de retourner aux études après l'obtention de leur premier baccalauréat. Expressément, chez les titulaires d'un premier diplôme universitaire, venir d'un ménage où le plus haut niveau de scolarité est le baccalauréat ou un grade supérieur multiplie par 1,4 les chances de retourner aux études. Ces chances sont aussi modifiées par les tendances des diplômés en matière d'emprunt. Les emprunts plus élevés et l'emprunt auprès d'institutions financières diminuent tous deux les chances de poursuivre des études supérieures.

1.5 Orientations futures

La présente étude expose un virage certain vers un alourdissement du fardeau de la dette et un accroissement concomitant de la proportion de diplômés venant des milieux familiaux les plus scolarisés, particulièrement en ce qui concerne la poursuite des études supérieures. Dans la mesure où un plus grand nombre de diplômés venant de milieux où le niveau de scolarité des parents est plus élevé réaliseront les gains liés à la poursuite d'études avancées, en contrepartie, nous pourrions bien observer l'émergence d'un écart salarial grandissant selon le contexte familial en matière d'études. Tout cela justifie la surveillance continue de la situation des diplômés selon le niveau de scolarité atteint par leurs parents. Des questions précises à ce sujet sont soulevées dans la conclusion.

2. Profil

Le nombre d'habitants des provinces Maritimes qui ont un baccalauréat ou un niveau de scolarité supérieur constitue un pourcentage relativement faible (13 %) de la population. Pour l'ensemble des Canadiens, ce pourcentage est un peu plus élevé (15 %) (Figure 1). L'enquête montre clairement que le niveau de scolarité du milieu familial influence les choix quant à la poursuite d'études et, par conséquent, le niveau de scolarité atteint.[6,7] Les statistiques ne sont pas directement comparables, mais les résultats indiquent que le niveau de scolarité des parents des titulaires d'un diplôme universitaire de premier cycle de 1999 est assez différent de celui de la population en général, avec la majorité (44 %) des diplômés venant de ménages où au moins un parent a terminé un baccalauréat ou un niveau d'études supérieur (Figure 1). Cette étude corrobore d'autres études qui montrent que « la population des diplômés universitaires de premier cycle provient de familles mieux éduquées que la population dans son ensemble. »[8] Un appui à cette assertion peut être trouvé dans l'étude d'O'Heron,[9] qui indique que jusqu'à 47 % des étudiants inscrits à l'université ont un père qui est allé à l'université. Une autre étude[5] indique que 36 % des diplômés ont une mère et 47 % ont un père qui a obtenu un diplôme universitaire ou un certificat professionnel.

Figure 1
Niveau de scolarité de la population âgée de 15 ans et plus (recensement de 2001) et le plus haut niveau de scolarité des parents des titulaires d'un premier diplôme universitaire parmi les diplômés de la promotion de 1999 des universités des Maritimes

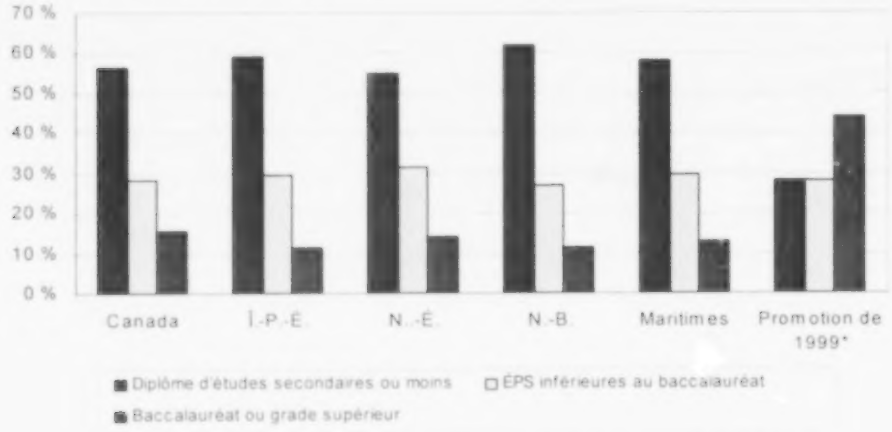

*CESPM. *Sondage réalisé en 2001 auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999*, niveau de scolarité le plus haut atteint par les parents des diplômés de la promotion de 1999

Source : Recensement de 2001, Statistique Canada

La même tendance existe chez les diplômés qui vivaient dans les Maritimes au moins 12 mois avant leur inscription à un programme de baccalauréat. Ce sous-groupe de résidents des Maritime représente 83 % de tous les titulaires d'un premier diplôme de la promotion de 1999. Dans ce groupe, 42 % des diplômés venaient de ménages où au moins un parent avait terminé un baccalauréat ou un grade supérieur; 28 % venaient de ménage où le plus haut niveau de scolarité était les ÉPS inférieures au baccalauréat, et 30 % venaient de ménages où le plus haut niveau de scolarité était un diplôme d'études secondaires ou moins.[10]

Dans l'intervalle de trois ans entre les deux cohortes, le pourcentage de diplômés venant de ménages où le plus haut niveau de scolarité était un baccalauréat ou un grade supérieur a progressé de cinq points. Au cours de la même période, le pourcentage de diplômés venant de ménages où le plus haut niveau de scolarité était le diplôme d'études secondaires ou moins a diminué de six points.

Nous avons comparé la répartition des diplômés selon le plus haut niveau de scolarité atteint au fil du temps par les parents entre deux cohortes de diplômés universitaires des Maritimes (promotion de 1996 et promotion de 1999). Comme l'indique la figure 2, dans l'intervalle de trois ans entre les deux cohortes, le pourcentage de diplômés venant de ménages où le plus haut niveau de scolarité était un baccalauréat ou un grade supérieur a progressé de cinq points. Au cours de la même période, le pourcentage de diplômés venant de ménages où le plus haut niveau de scolarité atteint était le diplôme d'études secondaires ou moins a diminué de six points de pourcentage. Notamment, cette tendance demeure lorsqu'on compare seulement les diplômés qui vivaient dans les Provinces maritimes au cours des douze mois qui ont précédé leur inscription à un programme menant à un grade. Ces changements dans le profil du niveau de scolarité des parents des titulaires d'un premier diplôme universitaire sont significatifs ($p<0.000$).

Figure 2
Répartition des titulaires d'un premier diplôme universitaire selon le plus haut niveau de scolarité des parents, selon la promotion

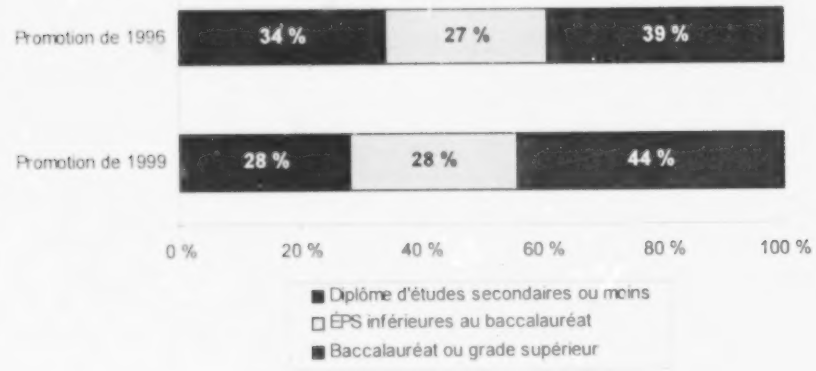

Il est incertain que les changements observés font partie d'une tendance à long terme. Toutefois, une autre recherche a indiqué que le taux de participation à l'université n'a pas progressé aussi rapidement chez les jeunes provenant de milieux familiaux socio-économiquement faibles.[11] Étant donné le rôle important du niveau de scolarité des parents dans l'accessibilité à l'éducation postsecondaire, en particulier l'éducation de niveau universitaire, il est essentiel que ces caractéristiques continuent d'être surveillées chez les promotions suivantes.

Une tendance récente montre que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans l'effectif universitaire. Il y a tout juste vingt ans, les proportions étaient réparties également entre les sexes (50,1 % de femmes en 1980-1981), mais la situation avait changé dix ans plus tard et, en 1990-1991, la proportion des femmes dans l'effectif universitaire dépassait celle des hommes (56 % et 44 %).[12] Lorsqu'on examine les nombres réels de femmes dans l'effectif universitaire, il n'est pas surprenant de constater que le nombre de femmes inscrites à temps plein dans les universités des Maritimes a augmenté de 79,9 % au cours des vingt dernières années, passant de 20 899 en 1980-1981 à 37 601 en 2000-2001. Le gros de l'augmentation (63 %) a pris place entre 1980-1981 et 1990-1991, suivie d'une augmentation de 10,4 % entre 1990-1991 et 2000-2001. Entre 1980-1981 et 1990-1991, toutefois, le nombre d'hommes dans l'effectif universitaire a progressé à un rythme beaucoup plus lent que celui des femmes (26,8 %) puis il a chuté de 3,6 % (de 26 765 à 25 791) au cours des dix années suivantes.[13] Cette augmentation du nombre de femmes dans l'effectif universitaire, sans la même augmentation dans le nombre d'hommes, s'est poursuivi au cours de la décennie suivante et, en 2000-2001, les femmes représentaient 59,3 % de tous les étudiants inscrits à temps plein dans les universités des Maritimes.[14]

Les résultats du sondage jettent un peu de lumière sur des explications possibles à ce phénomène, y compris le fait que le contexte familial en matière d'études ne semble pas avoir autant d'influence sur la participation des femmes à l'université qu'il en a sur les hommes. En particulier, la corrélation entre le plus haut niveau de scolarité atteint par les parents (baccalauréat ou grade supérieur) et le haut taux de participation semble plus accentuée chez les hommes. Il y a lieu de surveiller cette nouvelle tendance pour en évaluer entièrement l'incidence sur la composition de la population étudiante universitaire et, éventuellement, du marché du travail. Deux figures (3a et 3b) illustrent ce point.

La figure 3a montre la répartition des hommes et des femmes par groupe selon le niveau de scolarité des parents. Près de la moitié (48 %) des hommes titulaires d'un premier diplôme universitaire venaient de ménages où le plus haut niveau de scolarité des parents était au moins un baccalauréat, comparativement à 42 % des femmes diplômées. La figure 3b illustre le profil hommes-femmes dans chaque groupe selon le niveau de scolarité des parents. Le pourcentage d'hommes (47 %) venant de ménages où le plus haut niveau de scolarité des parents était au moins un baccalauréat est plus élevé que prévu, et il est le plus près de la parité des trois groupes. La question de savoir s'il y a une composante socioéconomique aux taux de participation inégaux des hommes et des femmes dans l'effectif universitaire, auquel cas le niveau de scolarité des parents aurait une plus grande influence sur la présence des hommes dans l'effectif universitaire, justifie une investigation plus poussée. Les analyses qui suivent dans le présent document feront l'analyse du sexe en tant que variable indépendante.

Figure 3a
Répartition des hommes et des femmes titulaires d'un premier diplôme universitaire selon le niveau de scolarité des parents

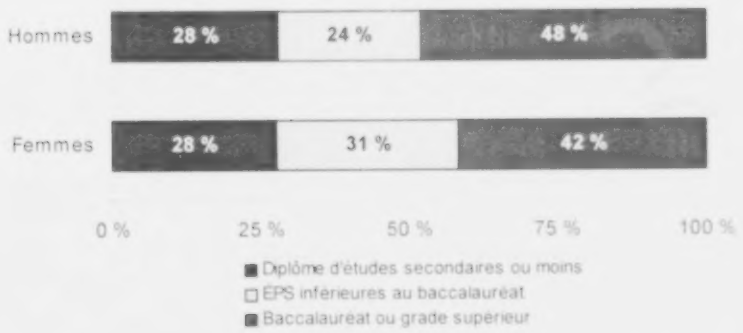

Figure 3b
Profil hommes-femmes selon le niveau de scolarité des parents

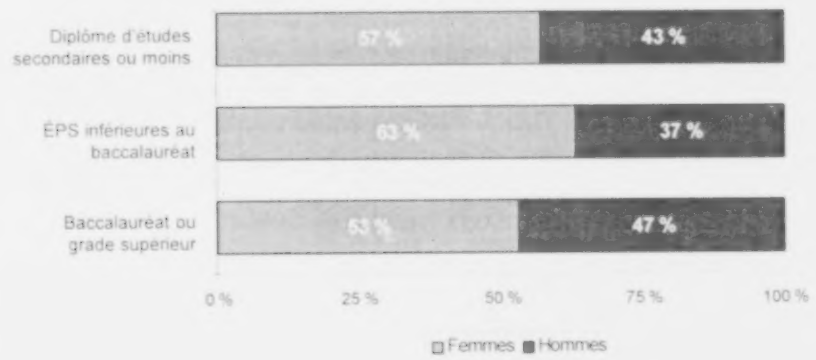

3. Réussite sur le marché du travail

La réussite des diplômés sur le marché du travail n'est pas affectée par le niveau de scolarité des parents.

Dans cette section, nous examinons le rapport entre le niveau de scolarité des parents, sexe et la situation relative à l'emploi. Les résultats du sondage indiquent que la réussite des diplômés sur le marché du travail n'est pas affectée par le niveau de scolarité des parents. Ces résultats sont fondés sur une analyse des données portant sur la situation d'activité, l'emploi permanent à temps plein, la durée du premier emploi, l'étendue de l'utilisation en cours d'emploi des compétences acquises durant le programme de baccalauréat terminé en 1999 ainsi que la pertinence du travail par rapport au grade obtenu en 1999. De même, il n'y a pas de différences dans ces mesures selon le sexe, sauf que les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'avoir été employée à temps plein ou d'avoir un emploi permanent.[15]

Les gains hebdomadaires moyens pour l'emploi à temps plein ne diffèrent pas selon le niveau de scolarité atteint par les parents. Les gains des titulaires d'un premier diplôme universitaire sont toutefois différents selon le sexe. Deux ans après l'obtention du diplôme, les femmes de la promotion de 1999 gagnaient en moyenne 580 $ par semaine, soit 78 % du salaire des hommes (741 $). D'autres détails sur l'écart salarial entre les hommes et les femmes sont précisés dans l'étude effectuée par la CESPM intitulée *L'écart entre les diplômées et les diplômés universitaires dans les résultats associés à l'emploi*.[16] Les données sur les gains constituent une importante partie de la situation financière générale et elles seront utilisées pour calculer le rapport dette-gains.

Les diplômés exposés à des niveaux de scolarité plus élevés (au moins un baccalauréat) dans leur famille sont plus susceptibles d'atteindre eux-mêmes un niveau de scolarité élevé.[17] Cela s'explique non seulement par l'influence directe du contexte familial en matière d'études mais aussi parce que les niveaux de scolarité plus élevés sont généralement associés à des gains plus importants, ce qui rend l'éducation universitaire plus abordable pour les étudiants venant de milieux plus favorisés. En tant que composante majeure caractérisant le milieu socio-économique, le niveau de scolarité atteint par les parents est utilisé comme

une approximation pour le revenu familial qui, à son tour, détermine l'admissibilité à des prêts étudiants du gouvernement. Les sections ci-après explorent le rapport entre le niveau de scolarité des parents et les tendances en matière d'emprunt et de remboursement.

4. Tendances en matière d'emprunt

Jusqu'à l'obtention de leur diplôme, près de six titulaires d'un premier diplôme universitaire sur dix ont emprunté de l'argent auprès d'au moins une source. Ce taux d'emprunt varie d'une manière significative selon le niveau de scolarité des parents.

Demander des prêts étudiants et contracter une forte dette pour la première fois est un rite de passage pour de nombreux étudiants à leur entrée à l'université. Jusqu'à l'obtention de leur diplôme, près de six titulaires d'un premier diplôme universitaire sur dix (58 %) ont emprunté de l'argent auprès d'au moins une source. Toutefois, ce taux d'emprunt varie d'une manière significative ($p<0.001$) selon le niveau de scolarité atteint par les parents, allant de près des trois quarts (74 %) des diplômés dont le niveau de scolarité le plus élevé des parents était le diplôme d'études secondaires à tout juste moins de la moitié (47 %) des diplômés venant d'un ménage où le plus haut niveau de scolarité était au moins un baccalauréat. Près des deux tiers (64 %) des diplômés dont les parents ont achevé des études postsecondaires inférieures au baccalauréat ont déclaré avoir emprunté.

Les diplômés qui ont emprunté pour financer leurs études l'ont fait auprès de diverses sources, y compris les programmes gouvernementaux d'aide aux études, les institutions financières, les membres de la famille et d'autres sources. Comme l'illustre la figure 4, les tendances des emprunts par les diplômés (y compris les niveaux de la dette, les modalités et les sources d'aide financière) sont étroitement corrélées avec le niveau de scolarité des parents. Cela est particulièrement vrai pour les prêts gouvernementaux et les étudiants non emprunteurs.

Figure 4
Source de prêt selon le niveau de scolarité des parents parmi les titulaires d'un premier diplôme universitaire*

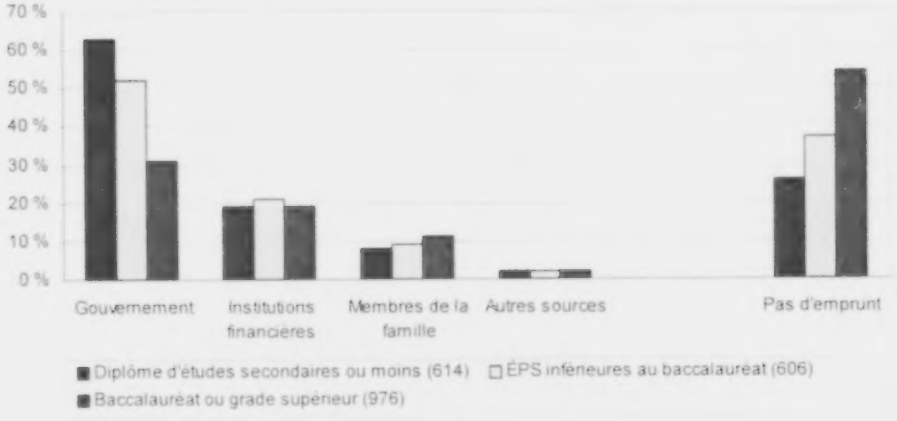

*Note : Les répondants ont pu emprunter de plus d'une source.

Les tendances en matière d'emprunt illustrées à la figure 4 indiquent aussi que le niveau de scolarité atteint par les parents n'est pas une approximation parfaite pour le revenu familial. Près d'un tiers (31 %) des diplômés issus de ménages où le plus haut niveau de scolarité était au moins un baccalauréat et qui ont emprunté auprès des programmes gouvernementaux de prêts aux études répondaient aux conditions d'admissibilité à ces prêts relatives aux besoins financiers.

La comparaison des promotions de 1996 et de 1999 montre que les taux d'emprunt totaux ont augmenté légèrement entre les deux cohortes (augmentation trois points de pourcentage, de 55 % de la promotion de 1996 à 58 % de la promotion de 1999), mais encore plus chez les diplômés dont le plus haut niveau de scolarité des parents était le diplôme d'études secondaires ou moins (augmentation de 10 points de pourcentage) que chez les diplômés des deux autres groupes (augmentation de quatre points de pourcentage (Figure 5).

Figure 5
Pourcentage des diplômés qui ont emprunté de l'argent (de n'importe quelle source) pour financer leurs études, selon le plus haut niveau de scolarité des parents et la promotion

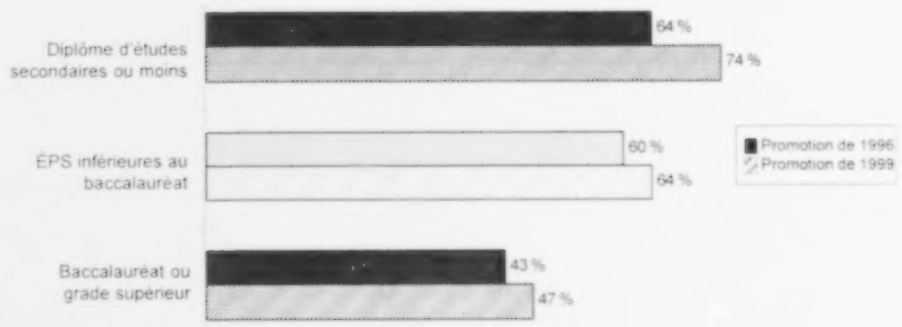

Ce taux d'emprunt croissant est probablement dû à l'incidence combinée des augmentations rapides des frais de scolarité et des frais afférents (les frais de scolarité moyens dans les Maritimes ont augmenté de 28,2 %, passant de 2 915 $ en 1995-1996[18] à 3 738 $ en 1999-2000[19]) et des changements radicaux dans les programmes gouvernementaux d'aide aux études du début au milieu des années 1990. Ces changements incluent les limites d'emprunt accrues pour le Programme canadien de prêts aux étudiants (1994-1995) et les changements provinciaux dans l'aide aux étudiants , avec le passage d'un programme de bourses à un programme de bourses et de prêts combinés (Î.-P.-É., 1994-1995; N.-B., 1993-1994), ou d'un programme de bourses et de prêts combinés à un programme de prêts uniquement (N.-É., 1993). Pris ensemble, les coûts croissants des frais de scolarité, les plafonds de prêt plus élevés et la diminution ou l'élimination des bourses des programmes gouvernementaux d'aide financière font qu'un plus grand nombre d'étudiants accumulent des dettes d'études auprès du gouvernement. De plus, en raison de la période où sont survenus la plupart de ces changements, ceux-ci auraient eu une plus grande incidence sur les diplômés de la promotion de 1999 que sur les diplômés de la promotion de 1996. Au bout du compte, puisque ces programmes sont conçus précisément pour aider les étudiants qui en ont le

plus besoin (c.-à-d. de familles à faible revenu), il n'est pas surprenant que les taux d'emprunt ont davantage augmenté parmi les diplômés venant de familles où le plus haut niveau de scolarité atteint par les parents était un diplôme d'études secondaires ou moins.

Les résultats montrent que les hommes et les femmes ont des tendances similaires en matière d'emprunt. Toutefois, il y a d'importantes différences, comme on l'expose ci-après, dans les salaires et dans les tendances en matière de remboursement.

5. Montants empruntés

Les tendances en matière d'emprunt et la dette totale accumulée de toutes sources varient considérablement selon le plus haut niveau de scolarité atteint par les parents. Les diplômés issus des familles ayant les plus bas niveaux de scolarité sont les plus susceptibles d'avoir emprunté dans l'échelle la plus élevée du montant emprunté. La figure 6 illustre la répartition des titulaires d'un premier diplôme universitaire selon l'échelle d'emprunt (toutes sources combinées) et selon le niveau de scolarité des parents pour le programme d'études achevé en 1999.

Figure 6
Répartition de tous les titulaires d'une premier diplôme universitaire selon l'échelle du montant emprunté (toutes les sources combinées) pour le programme d'études terminé en 1999, selon le niveau de scolarité des parents et le sexe

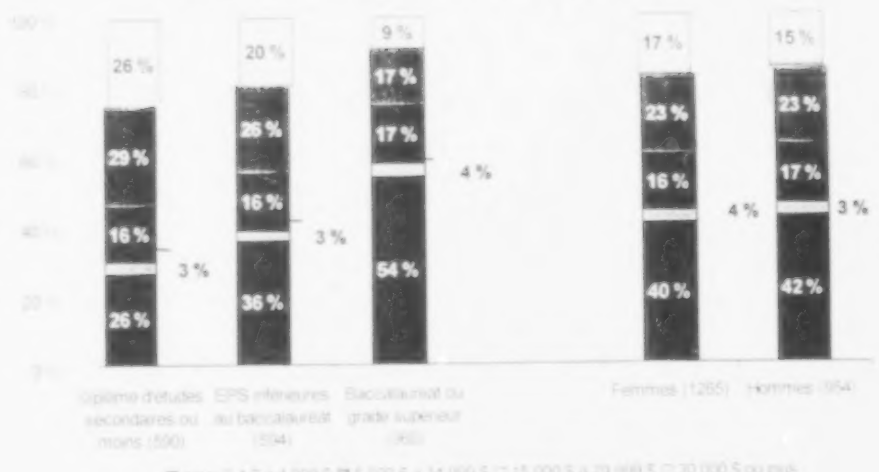

Il y a une différence significative ($p < 0,001$) dans la répartition selon l'échelle du montant emprunté et selon le plus haut niveau de scolarité atteint par les parents. Les résultats indiquent qu'un peu plus du quart (26 %) des diplômés dont les parents avaient au moins un baccalauréat ont emprunté 15 000 $ ou plus, et que plus de la moitié (55 %) des diplômés dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires ou moins avaient emprunté dans cette tourchette. Il n'y a pas de différence significative dans la répartition selon le sexe.

Parmi ceux qui ont emprunté de l'argent pour financer leur programme d'études terminé en 1999, les diplômés dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires ou moins,

plus besoin (c.-à-d. de familles à faible revenu), il n'est pas surprenant que les taux d'emprunt ont davantage augmenté parmi les diplômés venant de familles où le plus haut niveau de scolarité atteint par les parents était un diplôme d'études secondaires ou moins.

Les résultats montrent que les hommes et les femmes ont des tendances similaires en matière d'emprunt. Toutefois, il y a d'importantes différences, comme on l'expose ci-après, dans les salaires et dans les tendances en matière de remboursement.

5. Montants empruntés

Les diplômés issus des familles ayant les plus bas niveaux de scolarité sont les plus susceptibles d'avoir emprunté dans l'échelle la plus élevée du montant emprunté.

Les tendances en matière d'emprunt et la dette totale accumulée de toutes sources varient considérablement selon le plus haut niveau de scolarité atteint par les parents. Les diplômés issus des familles ayant les plus bas niveaux de scolarité sont les plus susceptibles d'avoir emprunté dans l'échelle la plus élevée du montant emprunté. La figure 6 illustre la répartition des titulaires d'un premier diplôme universitaire selon l'échelle d'emprunt (toutes sources combinées) et selon le niveau de scolarité des parents pour le programme d'études achevé en 1999.

Figure 6
Répartition de tous les titulaires d'une premier diplôme universitaire selon l'échelle du montant emprunté (toutes les sources combinées) pour le programme d'études terminé en 1999, selon le niveau de scolarité des parents et le sexe

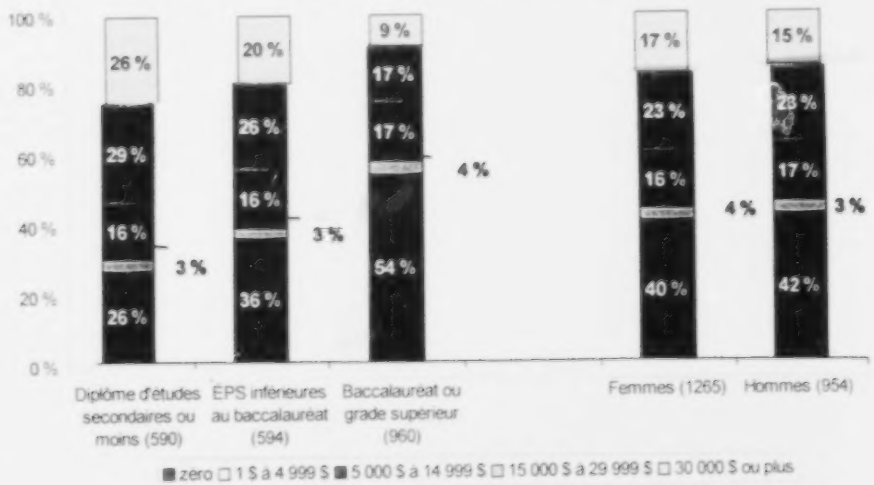

Il y a une différence significative ($p<0.001$) dans la répartition selon l'échelle du montant emprunté et selon le plus haut niveau de scolarité atteint par les parents. Les résultats indiquent qu'un peu plus du quart (26 %) des diplômés dont les parents avaient au moins un baccalauréat ont emprunté 15 000 $ ou plus, et que plus de la moitié (55 %) des diplômés dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires ou moins avaient emprunté dans cette fourchette. Il n'y a pas de différence significative dans la répartition selon le sexe.

Parmi ceux qui ont emprunté de l'argent pour financer leur programme d'études terminé en 1999, les diplômés dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires ou moins,

ou des études postsecondaires inférieures au baccalauréat, ont emprunté (toutes sources combinées) significativement ($p<0.000$) plus (23 461 $ et 22 090 $ respectivement) que les diplômés dont les parents avaient au moins un baccalauréat (17 942 $) (Figure 7).

Figure 7
Montant moyen emprunté (toutes sources combinées) parmi ceux qui ont emprunté, selon le plus haut niveau de scolarité des parents

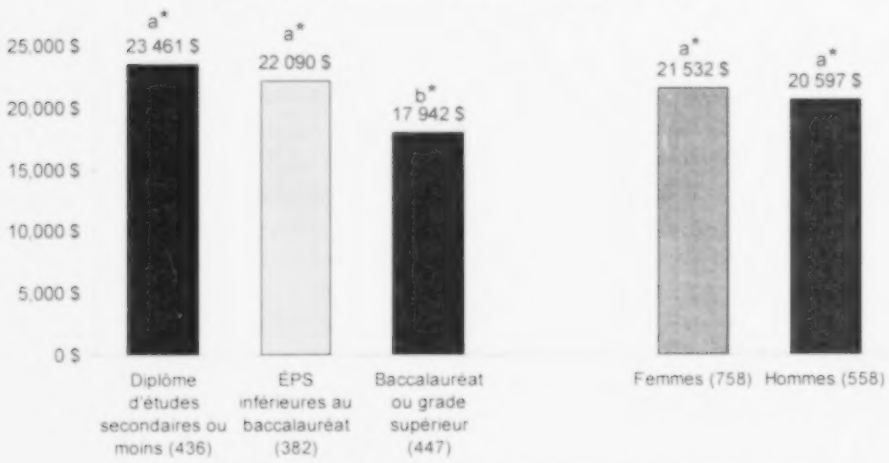

*Au sein de chaque groupe, les moyennes ayant la même lettre ne sont pas significativement différentes (ANOVA, p<0.000)

Parmi les titulaires d'un premier diplôme universitaire de la promotion de 1996 qui ont emprunté de l'argent, les diplômés venant de ménages où le plus haut niveau de scolarité était un diplôme d'études secondaires ou moins ont emprunté en moyenne 16 993 $, significativement plus ($p<0.001$) que les diplômés issus des groupes dont les parents avaient la scolarité la plus élevée (14 379 $) ou une scolarité moyenne (15 526 $). Il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes pour ce qui est du total moyen emprunté.

6. Emprunt et remboursement des prêts étudiants gouvernementaux

Près de la moitié des étudiants issus des ménages où les parents avaient le plus bas niveau de scolarité et seulement 16 % de ceux venant des ménages ayant le plus haut niveau de scolarité ont emprunté 15 000 $ ou plus.

Comme l'illustre la figure 4, une grande partie de la variation dans l'emprunt global entre le plus haut niveau de scolarité atteint par les parents et les deux niveaux plus bas est considérablement influencée par la variation dans l'emprunt auprès du gouvernement. La figure 8 illustre la répartition de tous les titulaires d'un premier diplôme universitaire selon l'échelle du montant de l'emprunt auprès de programmes gouvernementaux de prêts étudiants, selon le niveau de scolarité des parents et selon le sexe. Là encore, le rapport est assez évident entre la scolarité des parents (servant d'approximation pour le revenu familial) et l'emprunt étudiant auprès du gouvernement. Près de la moitié (47 %) des étudiants issus des ménages où les parents avaient le plus bas niveau de scolarité ont emprunté 15 000 $ ou plus alors que seulement 16 % de ceux venant des ménages ayant le plus haut niveau de scolarité ont emprunté autant. En outre, 69 % des diplômés dont les parents avaient au moins un baccalauréat n'ont aucunement emprunté de sources gouvernementales, comparativement à 35 % des diplômés dont les parents avaient un diplôme d'études

secondaires ou moins. De plus, des proportions légèrement plus grandes de femmes (33 %) que d'hommes (27 %) ont emprunté 15 000 $ ou plus.

Figure 8
Répartition de tous les titulaires d'un premier diplôme selon l'échelle du montant emprunté auprès des programmes gouvernementaux d'aide aux études selon le niveau de scolarité des parents et le sexe

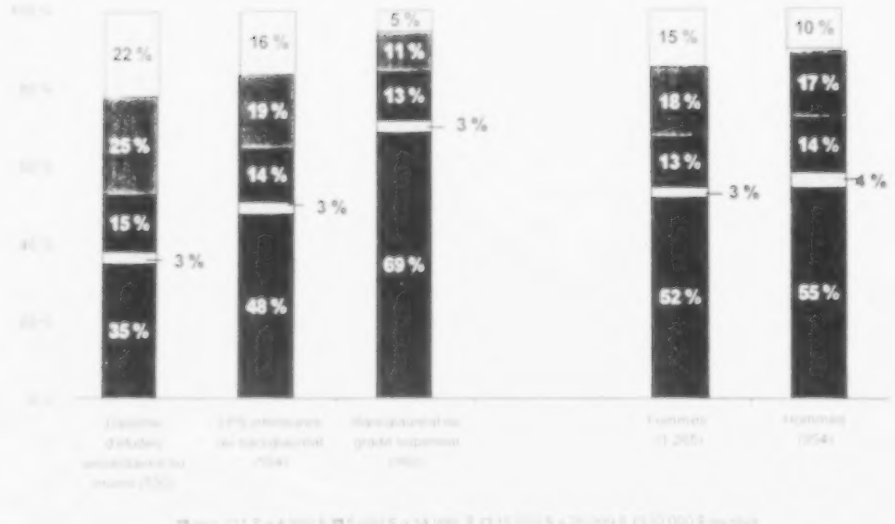

Parmi ceux qui ont emprunté, les diplômés issus des ménages ayant le plus haut niveau de scolarité ont emprunté (16 494 $) significativement ($p < 0.000$) moins que les diplômés des deux autres groupes (diplôme d'études secondaires ou moins, 22 582 $; études postsecondaires inférieures au baccalauréat, 21 432 $), ce qui reflète encore les conditions d'admissibilité aux programmes gouvernementaux de prêts étudiants fondées sur le revenu familial (Figure 9). Le montant moyen emprunté auprès des institutions financières, des membres de la famille et d'autres sources ne diffère pas significativement entre les trois groupes.

Les femmes (21 420 $) ont emprunté significativement ($p < 0.001$) plus que les hommes (18 949 $) auprès des programmes gouvernementaux de prêts étudiants (Figure 9). Nous pouvons présumer — si nous nous reportons à la répartition des femmes et des hommes selon le niveau de scolarité des parents à la figure 3, qui indique que le plus haut pourcentage des hommes venaient de ménages où le plus haut niveau de scolarité était au moins un baccalauréat — que la tendance en matière d'emprunt observée à la figure 8 et la différence entre le montant emprunté selon le sexe (Figure 9) sont attribuables, au moins en partie, aux différences dans le niveau de scolarité le plus élevé atteint par les parents.

secondaires ou moins. De plus, des proportions légèrement plus grandes de femmes (33 %) que d'hommes (27 %) ont emprunté 15 000 $ ou plus.

Figure 8
Répartition de tous les titulaires d'un premier diplôme selon l'échelle du montant emprunté auprès des programmes gouvernementaux d'aide aux études selon le niveau de scolarité des parents et le sexe

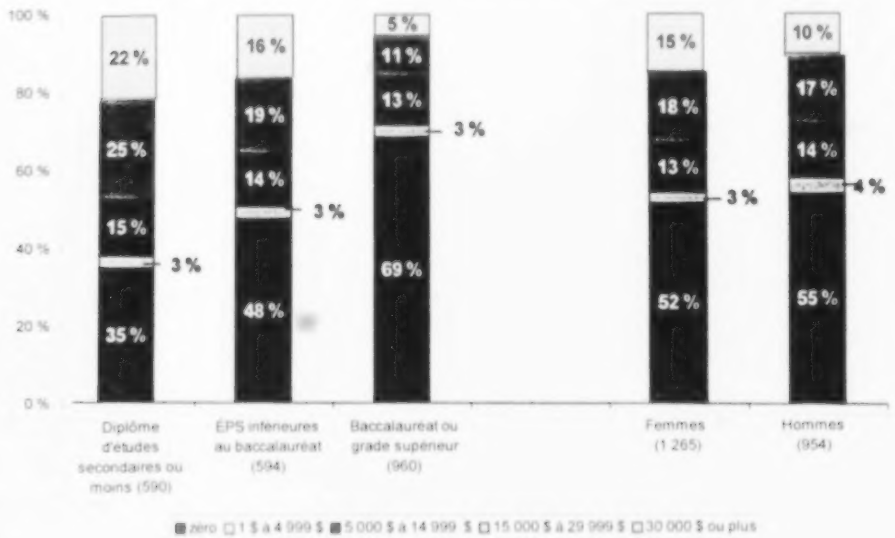

Parmi ceux qui ont emprunté, les diplômés issus des ménages ayant le plus haut niveau de scolarité ont emprunté (16 494 $) significativement ($p<0.000$) moins que les diplômés des deux autres groupes (diplôme d'études secondaires ou moins, 22 582 $; études postsecondaires inférieures au baccalauréat, 21 432 $), ce qui reflète encore les conditions d'admissibilité aux programmes gouvernementaux de prêts étudiants fondées sur le revenu familial (Figure 9). Le montant moyen emprunté auprès des institutions financières, des membres de la famille et d'autres sources ne diffère pas significativement entre les trois groupes.

Les femmes ont emprunté plus que les hommes auprès des programmes gouvernementaux; la différence entre le montant emprunté selon le sexe est attribuable au moins en partie aux différences dans le niveau de scolarité des parents.

Les femmes (21 420 $) ont emprunté significativement ($p<0.001$) plus que les hommes (18 949 $) auprès des programmes gouvernementaux de prêts étudiants (Figure 9). Nous pouvons présumer – si nous nous reportons à la répartition des femmes et des hommes selon le niveau de scolarité des parents à la figure 3, qui indique que le plus haut pourcentage des hommes venaient de ménages où le plus haut niveau de scolarité était au moins un baccalauréat – que la tendance en matière d'emprunt observée à la figure 8 et la différence entre le montant emprunté selon le sexe (Figure 9) sont attribuables, au moins en partie, aux différences dans le niveau de scolarité le plus élevé atteint par les parents.

Figure 9
Montant moyen emprunté auprès des programmes gouvernementaux de prêts étudiants, selon le plus haut niveau de scolarité des parents et le sexe

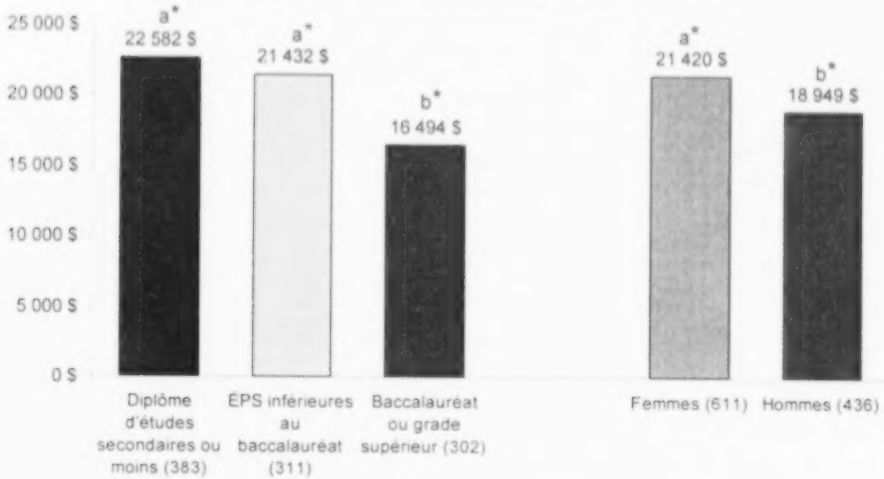

*Au sein de chaque groupe, les moyennes ayant la même lettre ne sont pas significativement différentes (ANOVA, p<0.000).

Jusqu'ici, nous avons vu une différence entre les groupes selon le niveau de scolarité des parents quant au pourcentage des étudiants qui empruntent auprès des programmes gouvernementaux d'aide financière aux études et quant au montant emprunté. Comment ces groupes se comparent-ils dans le remboursement de ces prêts deux ans après l'obtention du diplôme?

La figure 10 indique le montant qui reste à rembourser sur les prêts étudiants gouvernementaux deux ans après l'obtention du diplôme (parmi ceux qui ont emprunté à cette source), selon le plus haut niveau de scolarité atteint par les parents et selon le sexe. Les diplômés dont les parents avaient au moins un baccalauréat devaient significativement ($p<0.000$) moins que ceux des deux autres groupes (diplôme d'études secondaires ou moins et études postsecondaires inférieures au baccalauréat). Deux ans après l'obtention du diplôme, les diplômés dont les parents avaient au plus un diplôme d'études secondaires, ou des études postsecondaires inférieures au baccalauréat, avaient remboursé 12 % et 13 % respectivement du total emprunté, alors que les diplômés dont les parents avaient au moins un baccalauréat avaient remboursé 18 % du montant emprunté. Ces différences observées reflètent les écarts dans les montants empruntés.

Figure 10
Montant moyen dû en 2001 sur les prêts étudiants gouvernementaux utilisés pour financer les études terminées en 1999, selon le plus haut niveau de scolarité des parents et le sexe

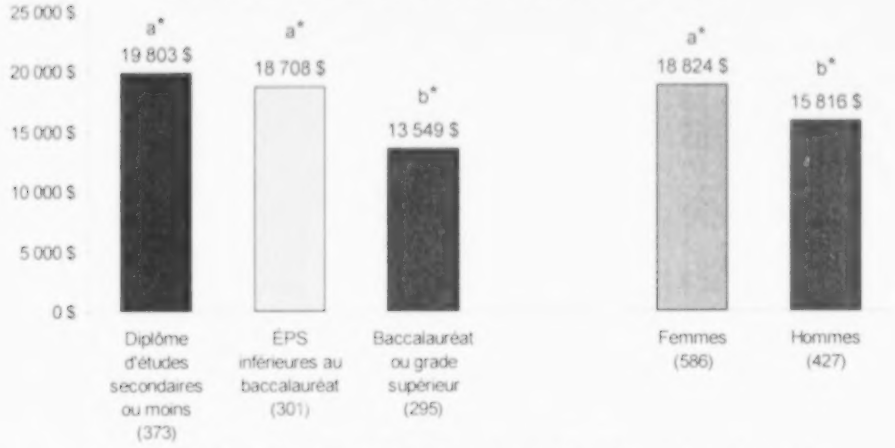

*Au sein de chaque groupe, les moyennes ayant la même lettre ne sont pas significativement différentes (ANOVA, p<0.000)

Le montant dû deux ans après l'obtention du diplôme diffère significativement ($p<0.001$) selon le sexe. En moyenne, les femmes avaient remboursé 12 % et les hommes 17 % de leur prêt gouvernemental. En outre, une proportion significativement plus faible de femmes (7 %) que d'hommes (13 %) emprunteurs avaient remboursé la totalité de leur prêt gouvernemental. Cela reflète probablement le fait que les femmes avaient emprunté plus que les hommes en moyenne. En plus des différences dans les montants empruntés, une explication possible pourrait se trouver dans les écarts significatifs dans les gains hebdomadaires des hommes et des femmes. Les hommes titulaires d'un premier diplôme universitaire gagnaient, en moyenne, 704 $ par semaine, alors que les leurs homologues féminines gagnaient seulement 530 $ par semaine.[20] Tout simplement, les femmes diplômées gagnent moins d'argent, ce qui peut affecter leur capacité de rembourser. Les rapports entre la dette et les gains sont examinés plus en profondeur à la section 8.

Les résultats montrent aussi qu'il y a une différence significative dans la situation des emprunteurs, hommes et femmes, relative au remboursement deux ans après l'obtention du diplôme : les femmes (44 %) sont significativement plus susceptibles que les hommes (34 %) de dire qu'elles n'ont pas encore commencé à rembourser leurs prêts étudiants gouvernementaux. Une investigation plus poussée indique qu'il y a une combinaison de facteurs influençant l'écart entre les hommes et les femmes dans ce pourcentage. Si nous nous arrêtons seulement aux diplômés employés à temps plein au cours de la semaine de référence et qui ne sont pas retournés aux études après 1999, nous ne trouvons pas de différence significative selon le sexe. La probabilité moindre que les femmes aient un emploi à temps plein,[21] combinée au choix de retourner aux études (quand le remboursement des prêts gouvernementaux peut être différé) semble augmenter la probabilité qu'elles n'aient pas encore commencé à rembourser leur prêt.

On a demandé aux diplômés s'ils avaient eu de l'aide de leurs parents, de leur conjoint, d'un autre membre de la famille, de leur employeur ou de toute autre personne pour rembourser leur dette accumulée (de toutes sources). Parmi ceux qui avaient emprunté auprès du gouvernement, nous n'avons pas trouvé de différence significative, selon le niveau de scolarité des parents, dans le pourcentage de ceux qui ont déclaré avoir reçu de l'aide de l'une ou l'autre de ces sources (23 % ont déclaré avoir reçu de l'aide de leurs parents).

De plus, il n'y a pas de différence significative selon le sexe dans le pourcentage des diplômés déclarant avoir reçu de l'aide pour le remboursement de leur dette, à l'exception des conjoints. Parmi les diplômés qui étaient mariés ou qui vivaient avec un ou une partenaire et qui avaient emprunté auprès de programmes gouvernementaux de prêts étudiants, les femmes (30 %) ont significativement ($p<0.000$) plus de probabilité que les hommes (15 %) de déclarer que leur conjoint les a aidée à rembourser leur dette.[22]

Il n'y a pas de différence selon le niveau de scolarité des parents pour ce qui est de la situation relative au remboursement, ou dans le pourcentage des diplômés déclarant avoir de la difficulté à rembourser leurs prêts étudiants du gouvernement. Il est également important de rappeler qu'il n'y avait pas de différence dans les gains moyens selon le niveau de scolarité des parents.

7. Niveaux d'endettement

Les diplômés dont les parents avaient au moins un baccalauréat ont un niveau d'endettement différent de celui de leurs homologues.

Compte tenu des différences dans les tendances en matière d'emprunt, comment les diplômés se portent-ils deux ans après l'obtention de leur diplôme? La figure 11 montre un instantané de l'endettement global (prêts de toutes sources contractés pour financer le diplôme obtenu en 1999) de tous les titulaires d'un premier diplôme universitaire, selon le plus haut niveau de scolarité atteint par leurs parents et selon le sexe, deux ans après l'obtention de leur diplôme. La figure indique clairement que les diplômés dont les parents avaient au moins un baccalauréat ont un endettement différent de celui de leurs homologues. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, 60 % de ces diplômés étaient libérés de toutes les dettes associées à leurs études terminées en 1999, alors que seulement 6 % devaient 30 000 $ ou plus. À l'opposé, légèrement plus du tiers (34 %) des diplômés dont les parents avaient au plus un diplôme d'études secondaires étaient libérés de toutes les dettes associées aux études terminées en 1999, alors que 19 % devaient 30 000 $ ou plus.

Bien qu'ils ne puissent pas être comparés directement, les diplômés de la promotion de 1996 sondés un an après l'obtention de leur diplôme montraient une tendance similaire à celle observée à la figure 11.

Figure 11
Répartition de tous les titulaires d'un premier diplôme universitaire selon l'échelle du montant dû en 2001 pour des prêts contractés pour financer les études terminées en 1999, selon le niveau de scolarité des parents et le sexe (y compris ceux qui n'ont rien emprunté)

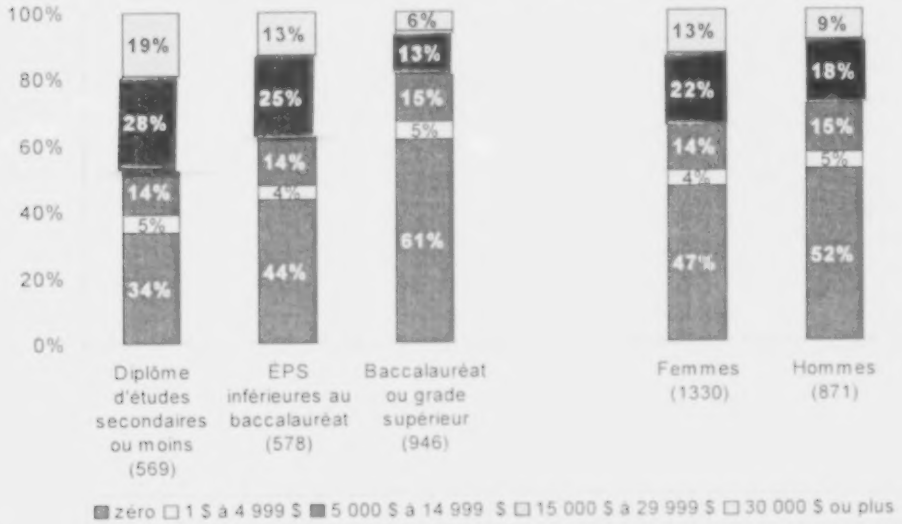

8. Rapport dette-gains

Les titulaires d'un premier diplôme universitaire de la promotion de 1999 forment un groupe très hétérogène, avec un mélange de non emprunteurs et d'emprunteurs et, parmi ces derniers, une vaste échelle de dettes, allant de 5 000 $ à plus de 30 000 $. Ils font donc face à des pressions très diverses en termes de remboursement de la dette. Dans la présente section, nous examinons le fardeau relatif de la dette supporté par les diplômés. L'analyse est limitée à ceux qui ont emprunté d'au moins une source pour financer leurs études terminées en 1999, qui faisaient effectivement des paiements sur leur prêt et qui étaient employés durant la semaine de référence. Le rapport dette-gains est calculé selon les paiements mensuels sur les prêts (sur les prêts étudiants provenant du gouvernement et/ou des institutions financières contractés pour financer les études terminées en 1999 et/ou des études entreprises après 1999) et le revenu d'emploi mensuel. La section Méthodologie présente une description complète des hypothèses sous-jacentes au calcul du rapport dette-gains. La figure 12 illustre l'échelle des rapports dette-gains parmi les titulaires d'un premier diplôme universitaire en emploi qui avaient emprunté de l'argent pour financer leurs études terminées en 1999.

Figure 12
Répartition des titulaires d'un premier diplôme universitaire en emploi qui ont emprunté de l'argent d'au moins une source pour financer leurs études terminées en 1999, selon l'échelle du rapport dette-gains, le plus haut niveau de scolarité des parents et le sexe

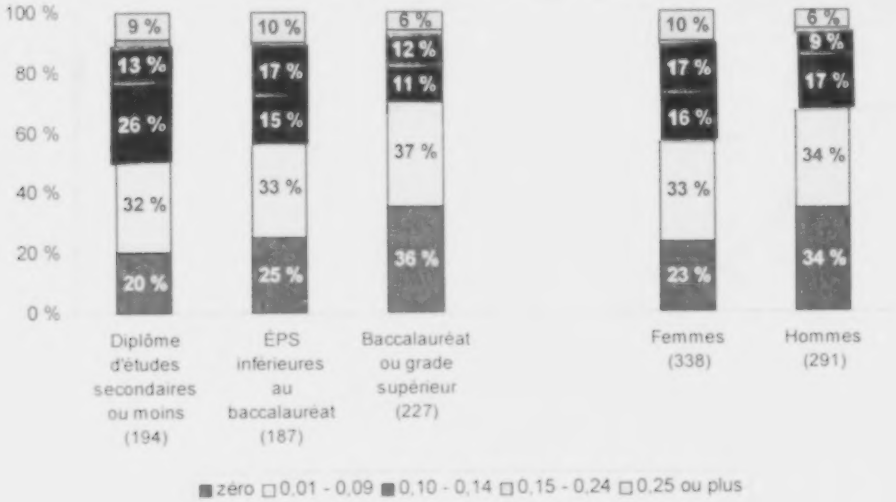

Le rapport dette-gains moyen parmi les diplômés dont les parents avaient au plus un diplôme d'études secondaires ou des ÉPS inférieures au baccalauréat est de 0,1. Les deux groupes ont des rapports dette-gains significativement ($p<0.001$) plus grands que le groupe dont les parents avaient au moins un baccalauréat (0,08). Le rapport dette-gains des femmes diplômées est de 0,1, soit significativement plus élevé que celui des hommes (0,08). Compte tenu des résultats indiqués à la section 3, il n'est pas surprenant que les gains des diplômés diffèrent selon le sexe et non selon le niveau de scolarité atteint par leurs parents.

9. Poursuite d'autres études après 1999

Les diplômés dont le plus haut niveau de scolarité des parents était un diplôme d'études secondaires ou moins, ou des ÉPS inférieures au baccalauréat, sont significativement moins susceptibles que les diplômés issus des milieux familiaux les plus scolarisés d'être retournés aux études deux ans après l'obtention de leur diplôme.

Tel que présenté précédemment, les diplômés issus de milieux familiaux diversement scolarisés sont placés devant des circonstances financières très variées après l'obtention de leur diplôme. Les diplômés dont le plus haut niveau de scolarité des parents était un diplôme d'études secondaires ou moins sont moins susceptibles de déclarer être libres de dettes deux ans après l'obtention de leur diplôme et plus susceptibles d'avoir accumulé des fardeaux d'endettement plus élevés que ceux dont le plus haut niveau de scolarité des parents était au moins le baccalauréat. Dans cette section, nous explorons les facteurs qui influent sur le retour aux études.

Les résultats indiquent que les diplômés dont les parents avaient au plus un diplôme d'études secondaires (52 %), ou des ÉPS inférieures au baccalauréat (55 %), sont aussi significativement ($p<0.000$) moins susceptibles que les diplômés issus des milieux familiaux les plus scolarisés (64 %) (au moins un baccalauréat) d'être retournés aux études deux ans après l'obtention de leur diplôme (Figure 13).

Figure 11
Répartition de tous les titulaires d'un premier diplôme universitaire selon l'échelle du montant dû en 2001 pour des prêts contractés pour financer les études terminées en 1999, selon le niveau de scolarité des parents et le sexe (y compris ceux qui n'ont rien emprunté)

8. Rapport dette-gains

Les titulaires d'un premier diplôme universitaire de la promotion de 1999 forment un groupe très hétérogène, avec un mélange de non emprunteurs et d'emprunteurs et, parmi ces derniers, une vaste échelle de dettes, allant de 5 000 $ à plus de 30 000 $. Ils font donc face à des pressions très diverses en termes de remboursement de la dette. Dans la présente section, nous examinons le fardeau relatif de la dette supporté par les diplômés. L'analyse est limitée à ceux qui ont emprunté d'au moins une source pour financer leurs études terminées en 1999, qui faisaient effectivement des paiements sur leur prêt et qui étaient employés durant la semaine de référence. Le rapport dette-gains est calculé selon les paiements mensuels sur les prêts (sur les prêts étudiants provenant du gouvernement et ou des institutions financières contractés pour financer les études terminées en 1999 et ou des études entreprises après 1999) et le revenu d'emploi mensuel. La section Méthodologie présente une description complète des hypothèses sous-jacentes au calcul du rapport dette-gains. La figure 12 illustre l'échelle des rapports dette-gains parmi les titulaires d'un premier diplôme universitaire en emploi qui avaient emprunté de l'argent pour financer leurs études terminées en 1999.

Figure 12
Répartition des titulaires d'un premier diplôme universitaire en emploi qui ont emprunté de l'argent d'au moins une source pour financer leurs études terminées en 1999, selon l'échelle du rapport dette-gains, le plus haut niveau de scolarité des parents et le sexe

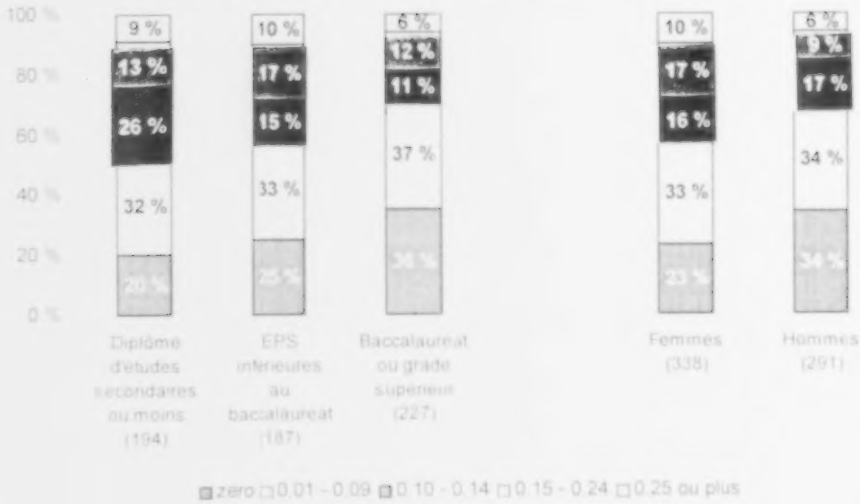

Le rapport dette-gains moyen parmi les diplômés dont les parents avaient au plus un diplôme d'études secondaires ou des EPS inférieures au baccalauréat est de 0,1. Les deux groupes ont des rapports dette-gains significativement ($p < 0,001$) plus grands que le groupe dont les parents avaient au moins un baccalauréat (0,08). Le rapport dette-gains des femmes diplômées est de 0,1, soit significativement plus élevé que celui des hommes (0,08). Compte tenu des résultats indiqués à la section 3, il n'est pas surprenant que les gains des diplômés diffèrent selon le sexe et non selon le niveau de scolarité atteint par leurs parents.

9. Poursuite d'autres études après 1999

Tel que présenté précédemment, les diplômés issus de milieux familiaux diversement scolarisés sont placés devant des circonstances financières très variées après l'obtention de leur diplôme. Les diplômés dont le plus haut niveau de scolarité des parents était un diplôme d'études secondaires ou moins sont moins susceptibles de déclarer être libres de dettes deux ans après l'obtention de leur diplôme et plus susceptibles d'avoir accumulé des fardeaux d'endettement plus élevés que ceux dont le plus haut niveau de scolarité des parents était au moins le baccalauréat. Dans cette section, nous explorons les facteurs qui influent sur le retour aux études.

Les résultats indiquent que les diplômés dont les parents avaient au plus un diplôme d'études secondaires (52 %), ou des EPS inférieures au baccalauréat (55 %), sont aussi significativement ($p < 0,000$) moins susceptibles que les diplômés issus des milieux familiaux les plus scolarisés (64 %) (au moins un baccalauréat) d'être retournés aux études deux ans après l'obtention de leur diplôme (Figure 13).

Figure 13
Pourcentage des répondants qui sont retournés aux études pour obtenir un grade, un diplôme ou un certificat dans les deux années qui ont suivi l'obtention de leur diplôme de 1999, selon le niveau de scolarité des parents

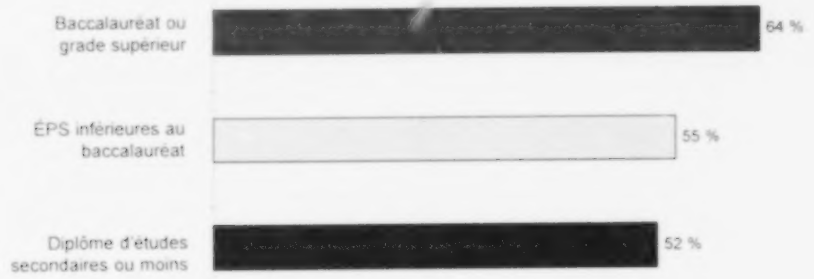

Toutefois, même s'il est vrai que le contexte familial en matière d'études influence le cheminement éducatif des étudiants, des études ont montré que l'accumulation de la dette au premier cycle universitaire peut aussi influer sur les décisions de poursuivre des études supérieures.[23] Et en fait, nos résultats indiquent que ceux qui n'ont rien emprunté, ou qui ont emprunté dans le bas de l'échelle (moins de 5 000 $), retournaient aux études à raison de 65 % et 63 % respectivement, alors que ceux qui avaient emprunté entre 5 000 $ et 14 999 $, entre 15 000 $ et 29 999 $, ou 30 000 $ ou plus retournaient aux études dans des proportions de 53 %, 54 % et 52 % respectivement (Figure 14). Une analyse plus approfondie montre que la répartition selon l'échelle du montant emprunté ne varie pas de manière significative selon le domaine d'étude (programme terminé en 1999).

Figure 14
Pourcentage des titulaires d'un premier diplôme universitaire obtenu en 1999 qui sont retournés aux études pour obtenir un diplôme ou un certificat dans les deux années qui ont suivi l'obtention de leur diplôme, selon l'échelle du montant emprunté (toutes sources combinées) pour financer leurs études terminées en 1999

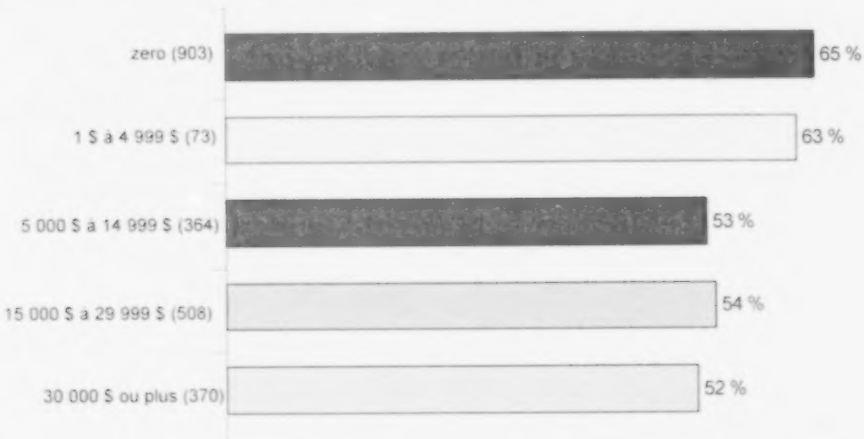

Les diplômés dont le niveau de scolarité des parents était au moins le baccalauréat sont retournés aux études dans une plus grande proportion que leurs homologues dont les parents avaient de plus faibles niveaux de scolarité.

Les résultats (Tableau 1) indiquent clairement que les diplômés dont le niveau de scolarité des parents était au moins le baccalauréat sont retournés aux études dans une plus grande proportion que leurs homologues dont les parents avaient de plus faibles niveaux de scolarité. Par ailleurs, les diplômés qui n'ont pas emprunté, ou qui ont emprunté moins de 5 000 $, sont retournés aux études dans une plus grande proportion que ceux qui ont emprunté 5 000 $ et plus. Comme on l'indique précédemment dans ce document, la scolarisation des parents et les tendances en matière d'emprunt sont liées. Pour cette raison, nous avons effectué une tabulation en croix à plusieurs critères pour tenter d'élucider davantage le rapport entre le niveau de scolarité des parents, les tendances en matière d'emprunt et le taux de retour aux études.

Le tableau 1 indique que les tendances en matière d'emprunt complexifie la corrélation entre le niveau de scolarité atteint par les parents et le retour aux études, alors que ces deux facteurs ont une incidence importante. Au sein de tous les groupes établis selon le niveau de scolarité des parents, l'emprunt de 5 000 $ ou plus est associé à une plus faible proportion de retour aux études. Toutefois, la différence est statistiquement significative seulement chez les diplômés issus de ménages où le plus haut niveau de scolarité atteint était au moins le baccalauréat ($p<0.000$).

Tableau 1
Pourcentage de ceux qui sont retournés aux études après 1999, selon le plus haut niveau de scolarité des parents et le groupe d'emprunt

Niveaux de scolarité des parents	Pourcentage de ceux qui sont retournés aux études par groupe d'emprunt	
	0 $ à 4 999 $	5 000 $ ou plus
Diplôme d'études secondaires ou moins (312)	**58%**	**51%**
ÉPS inférieures au baccalauréat (326)	**61%**	**51%**
Baccalauréat ou grade supérieur (615)	**69 %***	**58 %***

*significativement différent (khi-carré, $p<0.000$)

Une analyse (Tableau 2) plus approfondie semble indiquer que ce résultat est lié, du moins en partie, à la source des prêts utilisés pour financer les études terminées en 1999. C'est-à-dire que parmi les diplômés qui ont emprunté 5 000 $ et plus, ceux qui viennent des milieux familiaux les plus éduqués (43 %) sont beaucoup plus susceptibles de déclarer avoir emprunté auprès des institutions financières (qui offrent des prêts aux étudiants sans égard aux besoins financiers) que leurs homologues des ménages où le plus haut niveau de scolarité des parents est le diplôme d'études secondaires ou moins (26 %). Les modalités plus rigoureuses de remboursement sur ces types de prêts - et peut-être l'absence de programmes d'aide au remboursement de ces prêts - peuvent très bien avoir une incidence négative sur le choix des diplômés de retourner aux études s'ils utilisent cette source, c'est-à-dire qu'ils choisissent de mettre l'accent sur le remboursement plutôt que de le reporter. Enfin, si les diplômés qui ont emprunté auprès des institutions financières sont exclus de l'analyse, il n'y a pas de différence significative dans le taux de retour aux études des diplômés venant des familles les plus éduquées selon le groupe d'emprunt.

Tableau 2
Parmis ceux qui ont emprunté 5 000 $ ou plus; pourcentage de ceux qui ont emprunté auprès du gouvernement et des institutions financières, selon le plus haut niveau de scolarité des parents

Niveaux de scolarité des parents	Parmis ceux qui ont emprunté 5 000 $ ou plus, pourcentage de ceux qui ont emprunté auprès du gouvernement et des institutions financières	
	Gouvernement	Institutions financières
Diplôme d'études secondaires ou moins (418)	**90%**	**26%**
ÉPS inférieures au baccalauréat (367)	**83%**	**33%**
Baccalauréat ou grade supérieur (412)	**68%**	**43%**

Le niveau de scolarité des parents, le groupe d'emprunt et l'utilisation des prêts contractés auprès des institutions financières ont tous une incidence significative sur le retour aux études; de ces trois variables, le niveau de scolarité des parents est celui qui a l'effet le plus marqué.

Nous avons utilisé un modèle de régression logistique pour évaluer les facteurs qui influent sur le retour aux études. Les détails des variables utilisées dans l'analyse empirique, les statistiques descriptives et les résultats de la régression logistique sont présentés à l'annexe 1. Les résultats de l'analyse indiquent que le niveau de scolarité des parents, le groupe d'emprunt et l'utilisation des prêts contractés auprès des institutions financières ont tous une incidence significative sur le retour aux études; de ces trois variables, le niveau de scolarité des parents est celui qui a l'effet le plus marqué. Plus précisément, venir d'un ménage où le plus haut niveau de scolarité atteint par les parents était au moins le baccalauréat multipliait par 1,4 les chances de retourner aux études. L'emprunt de 5 000 $ ou plus et l'emprunt auprès d'une institution financière diminuaient les cas de 29 % et 21 % respectivement (sans égard au niveau de scolarité atteint par les parents).

Parmi ceux qui sont retournés aux études, les diplômés dont les parents avaient au moins un baccalauréat étaient beaucoup plus susceptibles de s'inscrire à un niveau d'études avancé (premier grade professionnel ou deuxième cycle universitaire) que les diplômés dont les parents avaient un niveau de scolarité inférieur au baccalauréat (Figure 15). Cette tendance est également observée dans la promotion de 1996 et elle est semblable aux résultats obtenus par Finnie et Garneau,[24] selon lesquels les étudiants de milieux familiaux en meilleure situation socio-économique sont plus susceptibles de faire des études de deuxième cycle.

Figure 15
Pourcentage de ceux qui sont retournés aux études après 1999 selon le niveau de programme et selon le niveau de scolarité des parents (parmi ceux qui sont retournés aux études)

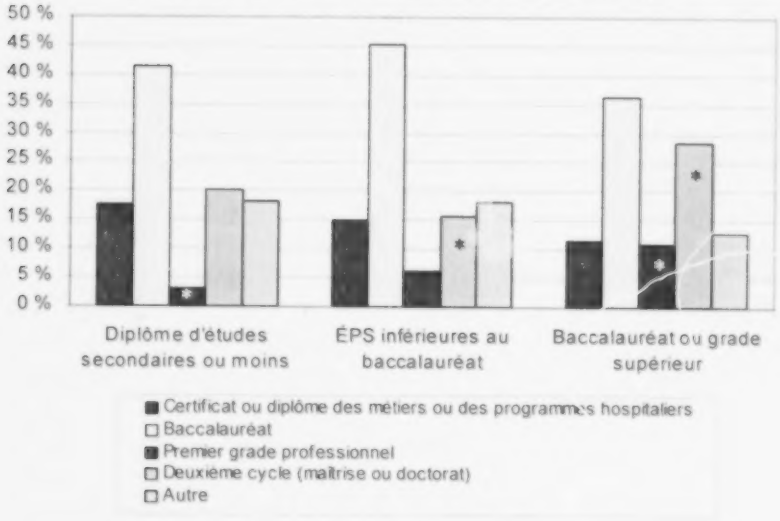

* Significativement différent (khi-carré, p<0.000)

10. Conclusion

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les titulaires d'un premier diplôme universitaire de milieux familiaux diversement scolarisés ont une chance égale de trouver un emploi et ils ont des gains comparables. Les diplômés issus de ménages où les niveaux de scolarité atteints par les parents sont les plus faibles réussissent aussi bien sur le marché du travail que ceux qui viennent de milieux familiaux très éduqués; cela en dit long sur le rôle de l'éducation universitaire en tant qu'égalisateur social. Indirectement, ce fait témoigne aussi du rôle des programmes gouvernementaux d'aide financière aux étudiants dans la possibilité d'accès à des études universitaires pour ceux dont les besoins sont les plus grands.

Les titulaires d'un premier diplôme universitaire de milieux familiaux diversement scolarisés ont une chance égale de trouver un emploi et ils ont des gains comparables.

En effet, les résultats indiquent une grande utilisation des programmes gouvernementaux de prêts étudiants parmi les titulaires d'un premier diplôme universitaire issus de ménages où les parents avaient de faibles niveaux de scolarité. Les diplômés dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires ou moins - et dans une moins grande mesure des études postsecondaire inférieures au baccalauréat - sont plus susceptibles d'emprunter, et d'emprunter plus, auprès des programmes gouvernementaux de prêts étudiants, que les diplômés issus de ménages où les parents avaient au moins un baccalauréat.

Ces différences dans les tendances en matière d'emprunt parmi les groupes établis selon la scolarité des parents se traduisent par des différences significatives dans la situation financière deux ans après l'obtention du diplôme. En 2001, les diplômés dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires ou moins comme plus haut niveau de scolarité étaient moins susceptibles d'être libres de dettes et plus susceptibles d'être touchés par un

rapport dette-gains plus élevé (même si, comme il est indiqué à la section 3, les gains n'étaient pas influencés par le niveau de scolarité atteint par les parents) que leurs homologues issus des milieux familiaux les plus scolarisés.

Cette étude a révélé un autre point important : le niveau de scolarité des parents affecte non seulement l'accessibilité à l'université et l'achèvement des études du premier cycle mais il a aussi une incidence à long terme sur la décision des diplômés de retourner aux études après l'obtention de leur premier baccalauréat. Expressément, chez les titulaires d'un premier diplôme universitaire, venir d'un ménage où le plus haut niveau de scolarité est le baccalauréat ou un grade supérieur multiplie par 1,4 les chances de retourner aux études. Ces chances sont encore plus affectées par les tendances des diplômés en matière d'emprunt. Les emprunts plus élevés et l'emprunt auprès d'institutions financières diminuent tous deux les chances de poursuivre des études supérieures.

Puisqu'un plus grand nombre de diplômés dont le niveau de scolarité des parents est plus élevé commenceront à profiter des avantages découlant d'études supérieures, un écart salarial selon le niveau de scolarité de parents pourrait très bien émerger.

Même s'il n'est peut-être pas surprenant, compte tenu de l'influence du niveau de scolarité des parents sur les décisions relatives à l'éducation d'un enfant, que les diplômés issus de familles dont les niveaux de scolarité sont les plus faibles soient moins susceptibles de poursuivre des études après l'obtention d'un premier diplôme universitaire, cette siutation pourrait néanmoins mener à un élargissement du fossé entre les groupes sociaux, surtout en termes de réussite sur le marché du travail. Dans la mesure où un plus grand nombre de diplômés issus de milieux où le niveau de scolarité des parents est plus élevé commenceront à profiter des avantages découlant d'études supérieures, nous pourrions bien observer l'émergence d'un écart salarial grandissant selon le niveau de scolarité des parents. Tout cela justifie la surveillance continue de la situation des diplômés selon le niveau de scolarité atteint par leurs parents.

En ce qui a trait aux les différences entre les sexes, les résultats indiquent que les femmes empruntent plus en moyenne que les hommes auprès des programmes gouvernementaux de prêts étudiants. Cela semble avoir un lien avec le contexte familial en matière d'études et le plus grand pourcentage d'hommes dans le groupe ayant le plus haut niveau de scolarité (au moins un baccalauréat) qui ont tendance à emprunter le moins. Les différences entre les hommes et les femmes dans les tendances en matière de remboursement de la dette, toutefois, peuvent être en partie liées au fait que les femmes gagnent moins, en moyenne, que les hommes.

Cette étude soulève aussi une série de questions qui doivent faire l'objet d'un examen approfondi et qui exigent une surveillance continue du profil démographique et de la situation des diplômés.

Y a-t-il une composante selon le contexte familial en matière d'études au taux de participation inégaux des hommes et

Premièrement, y a-t-il une composante selon le contexte familial en matière d'études au taux de participation inégaux des hommes et des femmes observé dans l'effectif universitaire au cours des dernières années? Les résultats exposés ici laissent entendre que ce pourrait bien être le cas. Le lien étroit entre les hauts niveaux de scolarité des parents et la participation accrue à l'éducation postsecondaire, particulièrement au niveau universitaire, peut exercer

une plus forte influence sur la présence des hommes dans l'effectif universitaire. C'est ce que suggère le fait que le rapport entre les femmes et les hommes est plus près de la parité parmi les titulaires d'un premier diplôme universitaire issus de ménages où le plus haut niveau de scolarité atteint par les parents était au moins un baccalauréat alors que près de la moitié (48 %) des hommes venaient de ménages où les parents avaient ce niveau de scolarité.

...des femmes observé dans l'effectif universitaire au cours des dernières années?

Deuxièmement, une combinaison du coût croissant des études, de la disponibilité accrue du crédit et des plafonds de prêt plus élevés (particulièrement pour l'aide gouvernementale établie selon les besoins) dissuade-t-elle réellement l'inscription d'étudiants issus des familles à plus faible revenu (mesuré ici selon le niveau de scolarité des parents comme approximation)? Ou bien, si ces facteurs ne dissuadent pas les étudiants de s'inscrire à l'université, sont-ils à l'origine de l'abandon des études avant l'obtention d'un diplôme? D'autre part, jusqu'à quel point l'inclusion de plus grandes proportions d'étudiants des groupes ayant un plus haut niveau de scolarité affecte-t-elle leur propension à poursuivre leurs études? Cette question est peut-être plus importante pour les étudiants dont les parents ont un haut niveau de scolarité mais un revenu variant de faible à moyen. En effet, arrivera-t-il que des familles, qui croient fermement en la valeur des études supérieures en ayant tirés des avantages elles-mêmes, jugeront qu'elles ne peuvent pas se permettre des études supérieures?

Une combinaison du coût croissant des études, de la disponibilité accrue du crédit et des plafonds de prêt plus élevés, dissuade-t-elle réellement l'inscription d'étudiants issus des familles à plus faibles revenu?

Il n'est pas déraisonnable de commencer à croire que cela se concrétisera compte tenu de l'important tournant dans le profil démographique des diplômés et des pourcentages décroissants de ceux qui viennent de familles ayant les plus faibles niveau de scolarité. Cette spéculation doit être réservée, toutefois, jusqu'à ce que d'autres données soient recueillies afin de vérifier si ce changement fait vraiment partie d'une tendance à plus long terme. De plus, une étude des taux de réduction naturelle de l'effectif universitaire selon le niveau de scolarité des parents serait peut-être très utile pour traiter cette question.

Troisièmement, pour les étudiants qui doivent contracter des prêts auprès des institutions financières, des modalités plus rigoureuses de remboursement de ces prêts ont-elles un effet dissuasif sur la poursuite d'études supérieures? Les résultats présentés ici laissent croire que ce pourrait être le cas. Là encore, d'autres données doivent être recueillies et analysées pour voir si c'est réellement le cas pour les prêts de sources autres que le gouvernement.

Pour les étudiants qui doivent contracter des prêts auprès des institutions financières, des modalités plus rigoureuses de remboursement de ces prêts ont-elles un effet dissuasif sur la poursuite d'études supérieures?

Compte tenu des changements au régime des programmes gouvernementaux d'aide financière aux études, la disparité dans la situation des diplômés en ce qui concerne leur dette ne serait pas une situation inattendue. L'écart financier de plus en plus grand entre les diplômés venant de milieux familiaux diversement scolarisés, et entre les hommes et les femmes, devrait toutefois être surveillé de plus près par les deux ordres de gouvernement, surtout en prenant en considération les changements proposés qui pourraient rendre le crédit encore plus disponible. Les effets des changements sur l'équilibre subvention-prêt et l'absence de mesures de protection pour l'emprunt de source non gouvernementale devront aussi être suivis de près.

En dernier lieu, l'incidence combinée du niveau de scolarité des parents et des tendances en matière d'emprunt sur la probabilité de retourner aux études est un phénomène qui justifie une étude plus poussée compte tenu de l'interaction possible de deux résultats distincts : de plus grandes proportions de diplômés venant des familles les plus éduquées qui poursuivent des études supérieures et les fardeaux de la dette qui vont en s'alourdissant.

Nous ne devons pas sous-estimer les incidences sociétales de ces questions. L'accès à l'éducation postsecondaire, sans égards à l'origine socio-économique, est depuis fort longtemps une préoccupation majeure et une des pierres angulaires des politiques gouvernementales. Comme on l'indique précédemment, les diplômés issus de ménages où les niveaux de scolarité atteints par les parents sont plus faibles réussissent aussi bien sur le marché du travail que ceux qui viennent de milieux familiaux très éduqués; ce qui en dit long sur le rôle de l'éducation universitaire en tant qu'égalisateur social. Indirectement, ce fait témoigne aussi du rôle des programmes gouvernementaux d'aide financière aux études dans la possibilité d'accès à des études universitaires pour ceux dont les besoins sont les plus grands. Tout changement dans les incidences, voulues ou non, des politiques d'aide financière aux études pourraient cependant modifier rapidement cette situation.

MÉTHODOLOGIE

Les statistiques présentées dans cet article sont fondées sur les données recueillies par la CESPM dans le *Sondage réalisé en 2001 auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999*. Le cas échéant, les comparaisons sont établies avec la promotion de 1996 sondée en 1997. Toutes les statistiques sont fondées sur des données pondérées.

On peut obtenir d'autres renseignements sur ces sondages en communiquant avec la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes par téléphone : (506) 453-2844, par télécopieur : (506) 453-2106, par courriel : cespm@cespm.ca, en visitant le site web (www.cespm.ca) ou en écrivant à la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes, 82, rue Westmorland, bureau 401, C. P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1.

L'analyse est limitée à un sous-échantillon (n=2 317) de diplômés désignés comme titulaires d'un premier diplôme universitaire. Titulaire d'un premier diplôme universitaire désigne une personne qui a terminé un baccalauréat et qui avait un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité lorsqu'elle s'est inscrite à ce programme.

Une variable clef utilisée dans cette analyse est le niveau de scolarité atteint par les parents. Le sondage a recueilli des renseignements sur le plus haut niveau de scolarité atteint par la mère et par le père des diplômés. Ces données permettent de classer les niveaux de scolarité des parents dans trois catégories : diplôme d'études secondaires ou moins (n=614);études postsecondaires (ÉPS) inférieures au baccalauréat (certificat ou diplôme des métiers, d'un collège communautaire, des programmes hospitaliers, ou diplôme ou certificat universitaire inférieur au baccalauréat, ou études universitaires sans obtention d'un titre de compétence) (n=605); baccalauréat ou grade supérieur (baccalauréat, premier grade professionnel, maîtrise ou doctorat, et certificat ou diplôme du deuxième cycle universitaire) (n=977). Ces catégories combinent le plus haut niveau de scolarité de la mère et du père et la catégorie est attribuée selon le plus haut niveau de scolarité de la paire. Sont exclus de l'analyse les diplômés qui ne connaissaient pas le niveau de scolarité de leurs parents ou qui ont refusé de le signaler (n=86).

En ce qui concerne les données sur les prêts étudiants, le sondage demandait au diplômés s'ils avaient emprunté de l'argent pour financer leurs études terminées en 1999 et d'autres études entreprises après 1999; il demandait ensuite aux emprunteurs de déclarer le montant d'argent emprunté dans chaque cas auprès de quatre sources possibles : programmes gouvernementaux de prêts étudiants, prêts privés auprès des institutions financières, prêts auprès de membres de la famille, et autres sources (y compris les cartes de crédit). On leur a également demandé de déclarer le montant dû sur ces prêts en 2001 et l'information sur le remboursement des prêts, le cas échéant. Les montants des versements mensuels effectués sur les prêts sont calculés pour chaque source. Dans le sondage utilisé pour la promotion de 1996, on demandait aux diplômés de déclarer l'emprunt contracté auprès du gouvernement et des autres sources. Les prêts obtenus des institutions financières et de membres de la famille ne sont pas différenciés.

Voici une description des paramètres utilisés dans le calcul du rapport dette-gains (paiement mensuel sur les prêts par rapport aux gains d'emploi mensuels) :

- Seuls les paiements faits auprès du gouvernement ou des institutions financières sur les prêts contractés pour financer les études terminées en 1999 ou des études dans la période suivant 1999 sont inclus dans le calcul du paiement mensuel sur les prêts. Aucun paiement versé aux membres de la famille (n=214) ou à d'autres sources (n=45) n'est compris dans le total. Dans le cas précédent, cela est dû au caractère non officiel de ce type de prêt et, en dernier lieu, cela est dû à la diversité des sources possibles dans la catégorie.

- Seuls les diplômés en emploi au cours de la semaine de référence (la semaine précédant l'entrevue) sont compris dans l'analyse.
- Lorsqu'un diplômé n'avait pas emprunté auprès d'une source particulière pour financer les études terminées en 1999 ou des études entreprises après 1999, le montant du paiement à cette source est établi à 0,00 $ dans l'équation.
- Le paiement mensuel total est établi à 0,00 $ pour les diplômés qui n'ont rien emprunté pour financer leur diplôme obtenu en 1999 ou des études entreprises après 1999.
- Les diplômés qui ont emprunté de l'argent auprès d'une source particulière mais qui n'ont pas encore commencé à rembourser ne sont pas compris dans l'analyse.
- Les diplômés dont les paiements effectués sur n'importe quel prêt contracté auprès du gouvernement ou d'une institution financière en 1999 incluent des paiements sur d'autres prêts étudiants ou personnels, ne sont pas compris dans l'analyse.
- Les diplômés qui ont répondu « ne sais pas » ou qui ont refusé de déclarer un paiement sur un prêt ne sont pas compris dans l'analyse.
- Y compris toutes les hypothèses, la taille de l'échantillon pour cette analyse est n= 624.

Analyses statistiques

Dans tous les cas, le niveau de confiance déterminant la signification est établi à 95 %. Toutes les statistiques sont fondées sur des données pondérées. Les principaux effets entre les rapports et les données sont vérifiés par l'analyse unidimensionnelle de la variance au moyen du progiciel SPSS, version 10.0. Les différences entre les groupes sont vérifiées à l'aide du test Student- Neuman-Keuls. Les différences dans les proportions (données ordinales/catégoriques) sont vérifiées à l'aide du khi-carré (SPSS version 10.0). Les différences notables sont identifiées à l'aide des résidus standardisés ajustés.

ANNEXE 1

Modèle de régression logistique

Tableau A : Variables

Variable	Description de la variable
Scolarité des parents	Cette variable combine le plus haut niveau de scolarité de la mère et du père; la catégorie est attribué selon le plus haut niveau de scolarité de la paire : 0=études inférieures au baccalauréat; 1=au moins au baccalauréat
Groupe d'emprunt	Montant total emprunté pour financer les études terminées en 1999 : 0=emprunt de 0 $ à 4 999 $; 1=emprunt de 5 000 $ et plus
Financement	Incidence de l'emprunt auprès des institutions financières : 0=n'a pas emprunté auprès des institutions financières; 1=a emprunté auprès des institutions financières
Études ultérieures	Variable dépendante - Incidence du retour aux études après 1999 0=n'est pas retourné aux études; 1=est retourné aux études

Tableau B : Statistiques descriptives

Statistiques descriptives

Variable	n	Minimum	Maximum	Mean	Std. Deviation
Scolarité des parents	2 196	0,00	1,00	0,4448	0,4971
Groupe d'emprunt	2 219	0,00	1,00	0,5810	0,4935
Financement	2 264	0,00	1,00	0,1964	0,3974
Études ultérieures	2 280	0,00	1,00	0,5601	0,4965

Tableau C : Résulats de la régression logistique

Résultats de la régression logistique

Test omnibus des coefficients types

		Khi-carré	df	sign.
Étape 1	Étape	49.219	3	0
	Étape bloc	49.219	3	0
	Modèle	49.219	3	0

Variable	B	SE	Wald	df	sign	Exp(B)
Scolarité des parents	0.357031431	0.092090893	15.03071142	1	0.000	1.429
Groupe d'emprunt	-0.343236619	0.099673649	11.8584115	1	0.001	0.709
Financement	-0.239460923	0.118251999	4.100646405	1	0.043	0.787
Constante	0.430909826	0.085065052	25.66081544	1	0.000	1.539

Références

1. Le discours du budget fédéral, février 1998. www.fin.gc.ca/budget98/speech/speechf.html.

2. S. Junor et A. Usher. *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*. Les documents de recherche de la Fondation canadienne de bourses d'études du millénaire. 2002.

3. Les diplômés ont complété ce sondage deux ans après l'obtention de leur diplôme universitaire, soit plusieurs années après la fin de leurs études secondaires. Le sondage recueillait des renseignements sur leur situation financière, mais il n'était pas possible, dans un sondage d'une durée de 25 minutes, de réunir de l'information fiable sur la situation financière des diplômés pendant leur enfance et adolescence. En conséquence, nous avons développé une approximation afin de caractériser la situation socio-économique de la famille des diplômés en utilisant le niveau de scolarité des parents comme variable clef, une méthodologie semblable à celle utilisée dans R. Finnie. « Les prêts étudiants : emprunt et fardeau. » *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 8, n° 4, 2002

4. T. Knighton et S. Mizra. « L'incidence du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la poursuite d'études postsecondaires. » *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 8, n° 3, 2002

5. Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. *Sondage réalisé en 2001 auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999*. Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. 2003.

6. T. Knighton et S. Mizra. « L'incidence du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la poursuite d'études postsecondaires. » *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol 8, n° 3. 2002.

7. « Participation aux études postsecondaires et revenue familial. » *Le Quotidien*. Statistique Canada. Vendredi 7 décembre 2001.

8. A. Cervenan et A. Usher. « The More Things Change: Undergraduate Student Living Standards After 40 Years of the Canada Student Loans Program. » *Educational Policy Institute*. 2004.

9. H. O'Heron. « Autres étudiants, autres besoins. » *Dossier de recherche*. Association des universités et collèges du Canada. Vol. 2, n° 2. 1997.

10. Les associés de recherche EKOS. *Joindre les deux bouts : enquête sur la situation financière des étudiants 2001-2002*. Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. 2003.

11. B. Bouchard et J. Zhao. « La formation universitaire : tendances récentes quant à la participation, l'accessibilité et les avantages. » *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 6, n° 4. 2000.

12. Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU). 1980-1981 à 1998-1999.

13. Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. « Profil de la clientèle universitaire des Maritimes : effectif, participation et obtention de diplôme. » *Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes*. Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes, Vol. 2, n° 1. 2003.

14. *Ibid.*

15. Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. « L'écart entre les diplômées et les diplômés universitaire dans les résultats associés à l'emploi. » *Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes*. Vol 2 n° 1. 2004

16. *Ibid.*

17. National Center for Educational Statistics (NCES). *Postsecondary Persistence and Attainment*. NCES 97-371. 1997.

18. Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. *Ensemble de statistiques (5e éd.)*. Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. Nota : y compris les frais de scolarité pour les études de premier cycle universitaire en arts et en sciences, sauf les établissements qui n'offrent pas de programmes dans les domaines des arts et des sciences. 2000.

19. Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. « Frais de scolarité. » Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. Nota : y compris les frais de scolarité pour les études de premier cycle universitaire en arts et en sciences pour toutes les universités qui offrent des programmes dans les domaines des arts et des sciences. 2002-2003.

20. Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. « L'écart entre les diplômées et les diplômés universitaires dans les résultats associés à l'emploi. » *Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes*, Vol. 2, n° 1. 2004.

21. *Ibid.*

22. La question « Est-ce que l'une ou l'autre des personnes suivantes vous ont aidé(e) à rembourser la dette que vous avez accumulée pour le programme que vous avez terminé en 1999? » a été posée aux diplômés qui ont emprunté à n'importe quelle source.

23. C. M. Millet. « How undergraduate loan debt affects application and enrollment in graduate or first professional school. » *The Journal of Higher Education*, Vol. 74, n° 4. 2003.

24. R. Finnie et G. Garneau. « Les prêts étudiants au Canada : micro-analyse des emprunts de diverses cohortes aux fins des études postsecondaires. » Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines du Canada. 1996.